
La ville africaine des formes historiques aux nouvelles tendances de la croissance urbaine

La ville africaine suscite toujours l'intérêt des chercheurs, et des géographes en particulier. La macrocéphalie et ses différentes implications (hypertrophie spatiale, insalubrité, congestion des transports, problèmes d'aménagement, etc.) ont fait émerger de nouvelles questions et alimentent davantage le débat sur l'urbain. Pour l'essentiel, sont concernés le rôle des migrations dans l'approvisionnement démographique des villes, la perte de vitesse des grandes villes comme réservoirs démographiques et surtout l'émergence de nouvelles polarités, essentiellement orchestrées par les villes de second niveau. Aujourd'hui, l'analyse de ces questions aiguise les réflexions et suscite de nouvelles recherches.

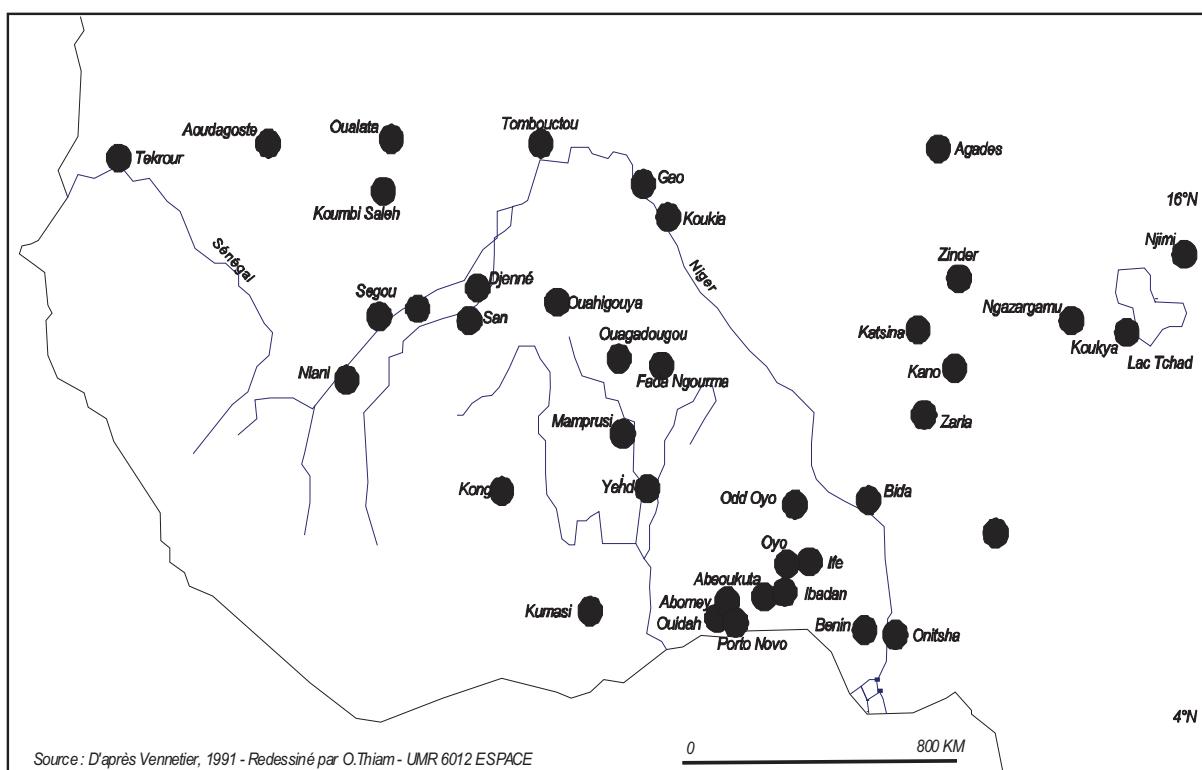
II.1 La ville africaine, produit d'une interaction entre formes urbaines autochtones et logiques d'urbanisme exogènes

L'Afrique a une tradition urbaine relativement ancienne. Cependant, l'apparition de la civilisation urbaine a suivi une trajectoire spatio-temporelle relativement différenciée.

C'est en Afrique du Nord et bien avant même le début de l'ère romaine que les premières villes du continent sont apparues. Ici, la ville est le produit d'une succession de trois civilisations : greco-égyptienne, romaine et musulmane. Avec ces deux dernières particulièrement, certaines cités d'Afrique du Nord ont connu une urbanisation précoce et relativement rapide. Une ville romaine comme Timgad passe de 11 à 50 ha entre le II^e et le IV^e siècle (Noëlle et Ménard, 2005). Tantôt militaires (villes d'origine romaine), tantôt commerciales (villes d'origine islamique), les villes issues de ces deux civilisations ont largement contribué à la cristallisation de la culture urbaine dans la région. Cette vieille tradition urbaine constitue l'un des principaux facteurs explicatifs du caractère parfois démesuré de l'urbanisation contemporaine dans les pays de cette partie de l'Afrique comparés à ceux du reste du continent. Deux des principales agglomérations de la zone (Alexandrie et Le Caire) font partie aujourd'hui des plus grandes métropoles mondiales. Pour l'expansion musulmane plus particulièrement, elle a été, sur ce plan, d'autant plus significative, qu'elle s'est étendue aussi à une bonne partie de l'Afrique du Nord-Est donnant naissance à des comptoirs de commerce (Zanzibar, Mogadiscio...) qui, depuis des siècles, constituent les chaînons de base de l'histoire urbaine de cette sous-région.

En Afrique occidentale, les premières civilisations urbaines réellement connues remontent à la période des grands empires⁴. C'est donc, d'une manière générale, dans l'aire d'expansion de ces empires (Ghana, Mali et Sonraï) ainsi qu'aux franges des contacts avec le monde arabe (Pourtier, 2001) que les premières villes ouest-africaines ont vu le jour. Véritables points d'appui du commerce transsaharien, elles ont largement contribué à l'ancrage de la civilisation urbaine en Afrique en général et en Afrique occidentale en particulier.

Carte 7. Agglomérations de l'Afrique de l'Ouest précoloniale



Suite à leur déclin à partir du XVII^e siècle, l'œuvre de construction urbaine s'est poursuivie avec la création des villes-comptoirs dans le cadre du commerce atlantique d'abord et de villes portuaires dans le cadre de l'économie coloniale ensuite. Essentiellement implantées le long des côtes atlantiques, ces dernières dont la conception

⁴A ce propos cependant, on peut distinguer selon Catherine Cocquery-Vodrovitch (1988) une civilisation urbaine préislamique (avant l'arrivée des arabes) et une empreinte urbaine occidentale antérieure à la civilisation urbaine coloniale.

obéissait à des logiques purement mercantilistes devaient servir de relais entre la côte atlantique et l'intérieur du continent. Autrement dit, elles devaient faciliter l'acheminement vers la métropole des produits de toutes sortes issus de l'exploitation des ressources du continent. La colonisation a ainsi, de ce point de vue, renversé l'espace des relations d'antan « *en consacrant la suprématie des littoraux le long desquels se créent des villes, au point de rupture de charge entre la mer et la terre* » (Brunel, 2004). Servant en même temps de point d'appui à la politique territoriale des colonisateurs, les villes coloniales ont acquis avec le temps de véritables fonctions urbaines et constituent aujourd'hui (avec quelques villes secondaires) l'ossature du tissu urbain sous-régional. C'est donc avec la colonisation que la ville, au sens moderne ou plus précisément occidental du terme, a vu le jour en Afrique occidentale. L'urbanisme colonial, par le cadre relativement favorable à l'épanouissement humain et à l'activité économique qu'il a su créer, a été à l'origine d'une première explosion urbaine juste au lendemain des indépendances. Cette période marque l'arrivée des premiers immigrants à la recherche de travail et par conséquent le démarrage d'une nouvelle forme de coopération urbain-rural : l'exode rural. Pour accueillir les nouveaux arrivants, de nouveaux quartiers généralement placés à quelques kilomètres des quartiers dits « *europeens* » ont vu le jour (Pikine dans la banlieue dakaroise). Sur la ville européenne se greffe ainsi progressivement une nouvelle forme urbaine : la ville africaine ou indigène. C'est cette organisation qu'essayent de refléter les modèles graphiques qui suivent (*Figure 1*). Comme le montrent ces modèles, la ville est faite de compartiments distincts les uns des autres. Ils sont séparés par des zones d'habitat traditionnel plus ou moins spontané. L'absence de connexions régulières rend difficile les déplacements entre certaines parties de la ville.

II.1.1 Ville coloniale littorale et ville coloniale continentale : des logiques de production qui font la différence

Aujourd'hui encore, revisiter les logiques de production des villes africaines peut présenter un intérêt : mettre à l'épreuve les formes anciennes en les confrontant aux nouvelles logiques de production des territoires urbains induites à la fois par la multiplicité des acteurs et des usages de la terre. Cependant, il faut faire la différence entre la ville coloniale littorale et la ville coloniale de l'intérieur. Prendre en compte cette distinction revient à faire la dichotomie entre un type de ville émanant de l'extérieur et un modèle de ville mixte, produit des efforts conjugués de l'administration coloniale et des pouvoirs

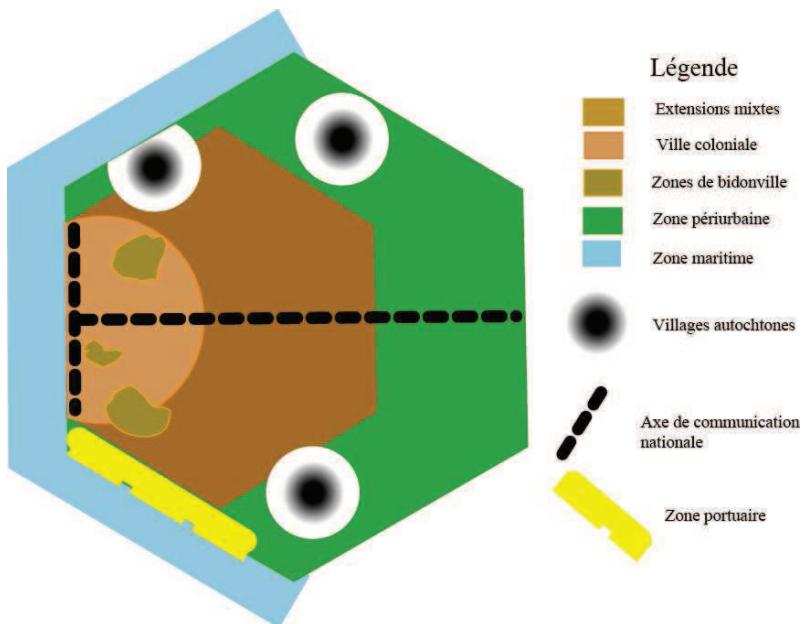
autochtones. Il faut souligner cette différence puisque ni les logiques ni les enjeux ne sont identiques. Dans la ville littorale, les pouvoirs autochtones essentiellement constitués de pêcheurs n'ont pas joué de rôle véritablement déterminant dans le processus de construction urbaine. Ce qui est tout à fait le contraire dans les villes continentales. Ici, l'ampleur du rôle joué par les pouvoirs locaux tient sans doute à l'importance de l'enjeu qu'y constitue la ressource foncière. En effet, la principale activité étant l'agriculture, leur implication dans la gestion des ressources foncières pour cette activité d'abord et pour l'immobilier plus tard était devenue une exigence. Comme on peut le constater sur la *figure 1*, les chefferies locales ont, en même temps qu'elles devenaient des « *rouages administratifs intermédiaires* » pour reprendre les termes de Sylvie Brunel (2004), activement participé à l'orientation des plans d'aménagement urbain; ceci d'autant plus qu'il s'est ajouté, au fil du temps, à leur statut de chefs terriens, celui de promoteurs immobiliers. Ceci est moins souvent le cas dans les villes maritimes où le facteur terre n'était pas, pour les groupes autochtones, prégnant leur principale activité étant orientée vers l'exploitation de la mer. Aujourd'hui, la plupart des quartiers de ces villes est aménagés sur d'anciens domaines agricoles. D'un point de vue morphologique, ces villes sont dans un processus de polycentrisme relativement avancé même si les fonctions urbaines qui leur permettent d'être qualifiées de villes polycentriques n'ont pas toujours suivi. L'essentiel de ces fonctions reste encore concentré dans le centre d'origine coloniale jadis appelé « *Escale* ». Dans bien des cas, l'État n'a pas pu suivre le processus d'équipement urbain entamé sous la domination coloniale. Nombre d'entre elles doivent encore compter sur le pouvoir municipal qui, pour mener sa mission, compte de plus en plus sur le soutien d'organisations locales de toutes obédiences (associations de quartiers, mouvements corporatifs, associations d'émigrés...).

Soulignons par ailleurs que l'intérêt de l'« *Escale* » pour nous géographe n'est pas que morphologique. Il est aussi sociologique. L'« *Escale* » dans les villes mixtes symbolise une certaine sociologie. Il signifie en effet le lieu de la débauche et de la perdition. Dans certaines villes religieuses du Sénégal comme Diourbel ou Tivaoune, le quartier « *Escale* » a pendant longtemps était dans l'imaginaire populaire le quartier « *européen* ». Dans la plupart de ces villes continentales, l'organisation des territorialités urbaines traduit en quelque sorte – à travers sa composante périphérique (domaines des chefferies locales) – une logique de résistance par rapport au modèle colonial. Ce n'est pas un hasard si dans certaines de ces villes les classes sociales les plus « *conservatrices* » sont pour la plupart

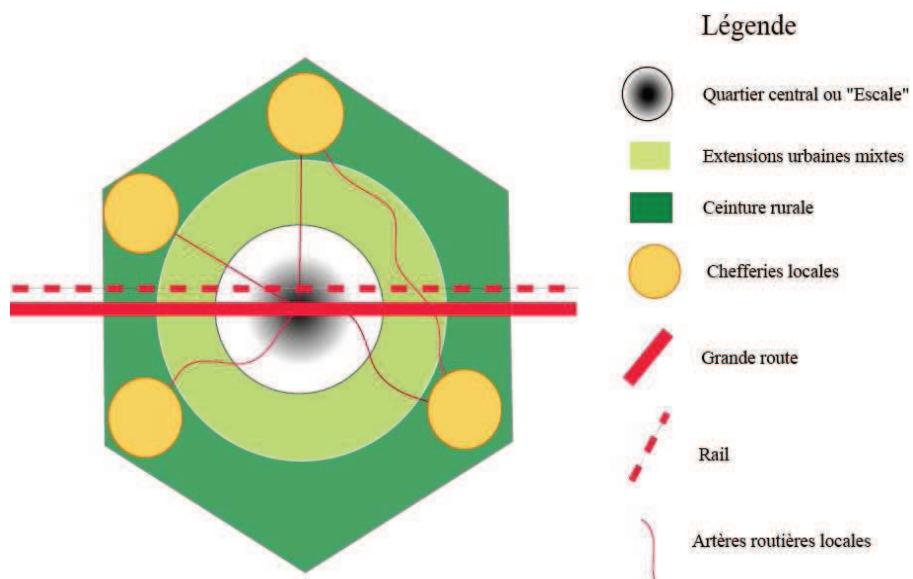
localisées dans ces quartiers périphériques; l’« *Escale* » et les quartiers mixtes étant moins réfractaires aux modes de vie occidentaux.

Figure 1. La ville en Afrique occidentale : formes littorale et continentale

Ville d'origine coloniale type littoral (a)



Ville d'origine coloniale type continental (b)



I.1.2 Enjeux et conséquences de la cohabitation entre ville coloniale et ville africaine en zone côtière

Dans différentes recherches sur cette co-habitation (ville coloniale et ville africaine), l'origine des différents problèmes (insalubrité, congestions ...) que vivent aujourd'hui les villes africaines, notamment littorales, se situe dans cette structure⁵. En effet, souvent aménagés sans cohérence avec la ville originelle (européenne), les nouveaux quartiers n'ont aucun lien dynamique ou fonctionnel avec celle-ci. Répondant à des objectifs de l'époque et pensés de façon très ciblée, les plans d'urbanisme coloniaux se concevaient presque en dehors de toute logique aménagiste. Ainsi, la ville coloniale semble avoir créé plus de problèmes qu'elle n'en a résolus. On assiste ainsi aujourd'hui à une prolifération de formes urbaines difficilement qualifiables, sans morphologie apparente et officiellement connues sous le nom de bidonvilles ou habitats spontanés. Si nous considérons la définition du « *bidonville* » donnée par ONU-Habitat (cité par *Jeune Afrique*, août 2006), nous pouvons retenir qu'aujourd'hui environ 60 % des populations urbaines africaines vivent dans des bidonvilles. En effet, est considérée comme bidonville toute agglomération urbaine ne remplissant pas au moins un des critères suivant :

- « ● *une construction durable, c'est-à-dire bâtie dans un lieu approprié et offrant une protection correcte contre les conditions climatiques extrêmes;*
- *un espace habitable suffisant, à savoir un maximum de trois personnes partageant la même chambre;*
 - *l'accès à des installations sanitaires adéquates sous forme de toilettes privées ou publiques partagées avec un nombre raisonnable de personnes;*
 - *la sécurité d'occupation pour prévenir toute expulsion forcée ».*

Cette forme d'occupation voit se développer, dans les grandes villes notamment, les lieux de la délinquance, de l'insécurité et de la pauvreté. Le continent ouest-africain en compte aujourd'hui dans la quasi-totalité de ses villes. Localisé exclusivement, à ses débuts, dans les grandes villes, le phénomène gagne depuis quelques années les villes secondaires devenues la cible des nouveaux aspirants à la condition urbaine. Ceci est

⁵ « *La rupture quasi-généralisée du choc colonial a constitué un élément décisif de l'urbanisme africain contemporain par la juxtaposition et l'inévitable interpénétration de deux modèles apparemment contradictoires : le ou plutôt les modèles autochtones anciens déjà largement métissés sur le plan culturel et le modèle spécifique colonial/blanc/métropolitain », COCQUERY-VIDROVITCH (1988).*

d'ailleurs un des signes forts du rôle de contre-poids démographique que tentent de s'arroger certaines de ces villes face à la ville principale (généralement la capitale nationale). A la ville duale de l'époque coloniale marquée par l'opposition entre ville européenne et ville indigène succède aujourd'hui une ville à double vitesse marquée par une juxtaposition de quartiers planifiés occupés par les classes riches et de quartiers non planifiés, pour ne pas dire spontanés, essentiellement dominés par les classes pauvres.

La ville africaine de nos jours n'est donc rien d'autre que la reproduction de la ville coloniale sauf qu'aujourd'hui la distinction raciale a cédé la place à une distinction plutôt morphologique entre la « *ville légale* » ou planifiée et la « *ville illégale* » ou spontanée. Situés généralement dans les capitales juste aux alentours de la ville coloniale, les bidonvilles sont au cœur des discours sur l'aménagement et la rénovation du dispositif urbain. En effet, la saturation du site originel souvent très exigu (exemple du plateau à Dakar) oblige à aménager de nouveaux espaces, généralement les zones de bidonvilles du fait de leur proximité avec le centre historique. Ainsi, les populations habitant ces zones sont refoulées en permanence et au fur et à mesure de l'extension des quartiers centraux. Ce rejet permanent se solde, dans les grandes villes, par la naissance de nouveaux quartiers généralement au-delà du bâti continu (« *Pikine irrégulier* » dans la banlieue dakaroise). Ils accueillent les expulsés des bidonvilles centraux ainsi que de nouveaux arrivants pour la plupart issus de l'exode rural. Aujourd'hui le rythme d'étalement de ces quartiers atteint des proportions inégalées et se traduit par la multiplication des surfaces urbanisées. Dans la banlieue dakaroise par exemple, on est passé :

« *des petites surfaces occupées par les villages lébous de 1952, à une agglomération de plus de 32 km² en 1993 (contre 17,5 en 1980), soit une superficie urbanisée multipliée par 14 en une trentaine d'années; encore que ces chiffres ne représentent-ils que la zone agglomérée en continu; si le calcul tenait compte de la croissance en tâche d'huile des villages de Cambérène, de Thiaroye-Guej, de Grand et Petit Mbao, de la multiplication des extensions à l'Est de la ville (Keur Massar, Ainoumady et Malika), la zone urbanisée atteindrait 4100 hectares* » (Frerot *et al*, 2004).

Cette dynamique de démolition-reconstruction qui met la ville africaine en situation de sursis n'est en réalité que le reflet d'une absence de stratégie urbaine claire. A cela s'ajoute la diminution continue de l'appui de l'Etat et des bailleurs de fonds (Banque mondiale, FMI ...) aux villes depuis l'entrée en vigueur des Programmes d'ajustement

structurel (PAS)⁶ au début des années 1980. Sous perfusion financière depuis près de quarante ans, la ville africaine doit aujourd’hui faire face, et à elle seule, à ses propres dépenses. Certaines d’entre elles tentent aujourd’hui de recourir à d’autres types de financements extérieurs par notamment de nouvelles formes de coopération avec l’extérieur. La coopération décentralisée en est depuis quelques années la principale.

Ceci par ailleurs pose aujourd’hui la question du rôle de l’Etat et de sa capacité à contrôler ses territoires dans un contexte de mondialisation effrénée. Le rôle territorial et politique de l’Etat, dans les villes notamment, est d’autant plus compromis que celles-ci sont devenues des creusets de pouvoir de tous ordres (ONG, organisations religieuses, associations...) faisant valoir chacun son devoir de citoyenneté. Au nom des principes de démocratie et de citoyenneté devenus les maîtres-mots de la nouvelle gouvernance urbaine, la participation populaire s’étend à presque tous les secteurs de la vie quotidiennes : assainissement, sécurité publique, aménagement...

II.2 Les formes majeures de la croissance urbaine en Afrique occidentale

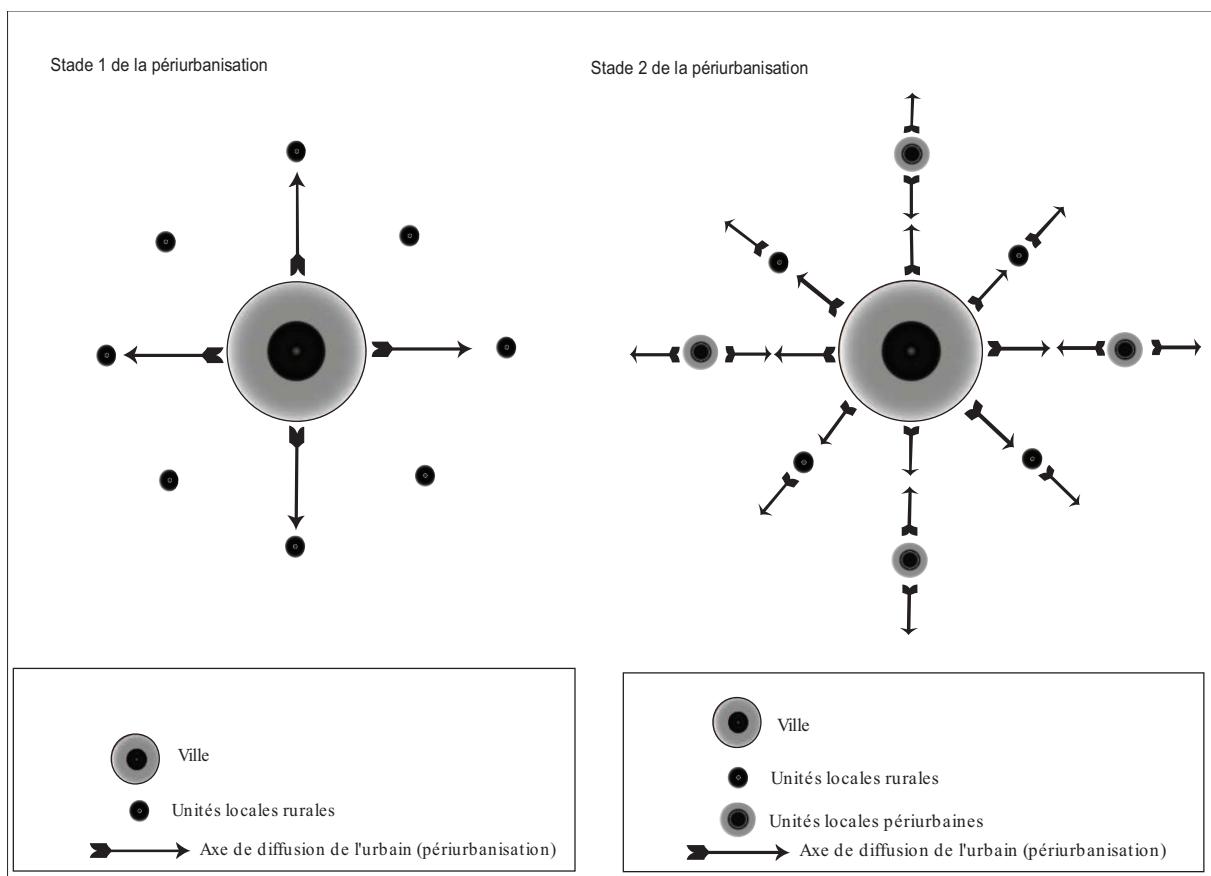
Cette urbanisation galopante décrite plus haut prend deux formes principales :

- elle peut être concentrée. C’est le cas des très grandes villes, et des villes littorales plus particulièrement. Ici, la rareté de l’espace oblige à développer des stratégies d’occupation du sol alliant à la fois la densification horizontale et le déploiement vertical. Cette forme d’urbanisation concerne principalement les villes d’origine coloniale et les capitales nationales surtout (Dakar, Abidjan, etc.) qui ont été toutes aménagées sur des sites stratégiques et peu ouverts. Dans ce cadre, la ville de Dakar au Sénégal présente un parfait exemple. Située sur la presqu’île du Cap Vert, cette ville évolue dans une sorte de cul-de-sac qui entrave son étalement vers l’intérieur des terres.
- elle peut être diffuse. C’est le cas des villes continentales et des villes secondaires notamment. Pour ces dernières, leur croissance urbaine

⁶Les Programmes d’ajustement structurels (PAS) renvoient aux mesures de gestion imposées par les bailleurs de fonds – FMI et Banque Mondiale - aux Etats des pays pauvres au début des années 1980. Les secteurs les plus touchés sont les secteurs sociaux : éducation, santé, emploi...

relativement rapide s'appuie sur un contexte foncier très favorable aux demandeurs de terrains avec des conditions d'accès à la propriété peu contraignantes. En Afrique occidentale, la particularité de cette forme d'urbanisation tient essentiellement au rôle déterminant des villages périphériques. Pour ceux-ci l'urbanisation n'est plus à l'initiative exclusive du centre urbain proche. Ces villages-centres peuvent désormais, eux aussi, et par une dynamique propre orchestrée par les nouveaux arrivants, produire des valeurs urbaines (*Figure 2*). Cette forme d'urbanisation déjà très active autour des villes-capitales fait progressivement son apparition autour de certaines villes moyennes.

Figure 2. Passage du modèle de croissance périurbaine exclusivement entretenu par la ville-centre à un modèle de croissance conjointement entretenu par la ville-centre et ses satellites



Dans certains cas, la croissance urbaine est désormais sous-tendue par une double dynamique : celle de la ville en tant que telle et celle des villages qui l'entourent (exemple de Touba au Sénégal). Cette dernière qui constitue l'une des formes nouvelles de la péri-urbanisation dans les pays en développement est un facteur majeur d'explication du rythme d'urbanisation relativement rapide des villes secondaires comparé à celui des grandes villes qui connaît un ralentissement depuis quelques années. Dans les grandes villes et dans les capitales surtout, « *c'est le lotissement coutumier qui a donné naissance à « des » banlieues immenses couvrant en une nappe continue plaines, plateaux, collines, bas-fonds, versants de vallées...* » (Vennetier, 1991). Il faut dire aujourd’hui que le pouvoir coutumier est d’autant plus important que les Etats tendent, par délégation notamment, à céder leur rôle de « gendarme foncier » aux collectivités locales et territoriales parfois trop faibles pour s’opposer au pouvoir des chefferies locales dont la légitimité, au plan local surtout, est incontestable. Au Sénégal, son rôle dans le développement spatial des villes de notre étude est évident.

II.3 L’urbanisation de l’Afrique occidentale : entre gigantisme urbain et émergence de nouvelles polarités

L’Afrique occidentale n’a pas échappé au mouvement généralisé de forte croissance urbaine qui caractérise ce continent noir depuis le début des années 1970. Alors que les villes-capitales cherchent à maintenir leur statut de tête de peloton des systèmes urbains nationaux, de nouvelles polarités émergent et tendent à remettre en cause les systèmes urbains traditionnels. Ainsi, l’objectif des deux sous-parties qui suivent est de montrer de ce renversement de tendance qu’on observe en Afrique occidentale depuis le début des années 1980 et qui constitue l’un des points focaux de ce travail.

II.3.1 De grandes villes qui s’étalent davantage mais...

Une des régions les moins urbanisés jusqu’aux années 1950, l’Afrique subsaharienne fait partie aujourd’hui des contrées très urbanisées du monde. Essentiellement orchestrée à ses débuts par les capitales nationales, la croissance urbaine affecte aujourd’hui la presque totalité des villes du continent. En Afrique occidentale, la montée des villes qualifiées jadis de secondaires attire depuis quelques années l’attention des chercheurs même si le jeu reste encore dominé par les grandes villes qui, par des programmes de reconstruction et de rénovation, cherchent tant bien que mal à assurer

l'accueil des nouveaux arrivants. Alors que jusqu'en 1960 la région ouest-africaine ne comptait aucune ville millionnaire - les villes les plus importantes dépassant à peine 500 000 habitants -, le nombre de villes qui comptent plus d'un million d'habitants était de six (6) en 1990 et devrait être plus élevé en 2020 (OCDE, 1998). Pour l'essentiel, celles-ci se situent dans la partie sud de la région et au Nigeria en particulier. Cette explosion démographique sans précédent ne semble pas devoir s'arrêter dans l'immédiat, même si des études prévoient un ralentissement dans les décennies à venir. Elle devrait, selon les statistiques officielles, se poursuivre et une ville comme Lagos, déjà multimillionnaire, pourrait rejoindre la tête de peloton des villes les plus peuplées au monde.

Tableau 2. Taux d'urbanisation (%)

Année	Afrique subsaharienne	Monde
1950	11,5	29,3
1960	14,8	34,2
1970	18,9	36,6
1990	28,2	43,1
2000	34,3	47,5
2010	41,2	52,7

Source : Dubresson et Raison, 1998

Le tableau 2 illustre bien l'évolution relativement rapide du taux d'urbanisation en Afrique subsaharienne et donne une bonne idée de ce que pourraient être ces taux à l'échelle ouest-africaine étant entendu qu'ils sont la plupart du temps supérieurs à la moyenne continentale. A titre de comparaison, le taux d'urbanisation pour l'ensemble du continent était de 38 % en moyenne en 1998, alors que celui de l'Afrique occidentale se chiffrait à 41 %. Ce dernier chiffre cache cependant d'énormes disparités si on se situe à l'échelle des Etats ou des villes. Les chiffres du tableau 3 illustrent cette hétérogénéité.

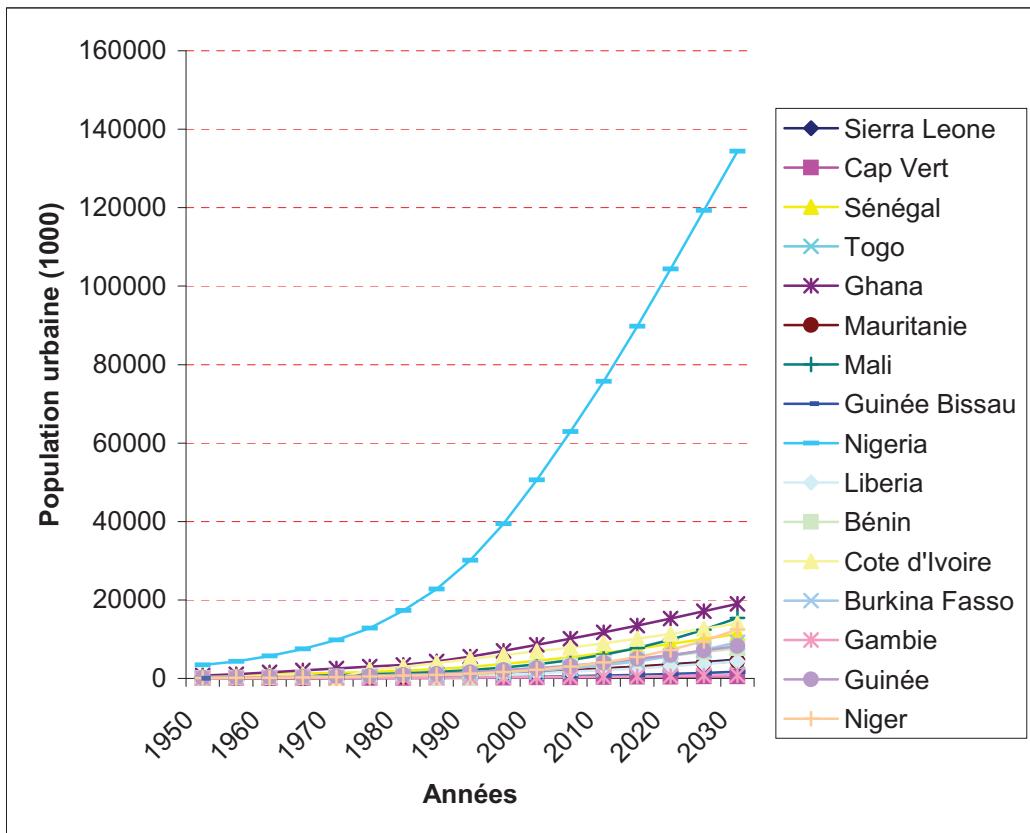
**Tableau 3. Evolution du taux d'urbanisation
en Afrique occidentale 1990-2020**

Pays	Taux d'urbanisation en 1990	Taux d'urbanisation en 2020	Taux de croissance annuelle de la population urbaine (1990-2020)
Niger	15,2	32,5	5,8
Mali	23,8	46,1	5,2
Benin	29,0	47,9	4,6
Togo	28,5	48,5	4,8
Guinée	25,8	49,5	5,1
Côte d'Ivoire	40,4	61,0	4,7
Burkina Fasso	17,9	63,3	7,0
Sénégal	39,8	68,5	4,4
Mauritanie	46,8	70,8	3,8
Gambie	22,6	44,7	4,9
Ghana	34,0	54,2	4,4
Sierra Leone	32,2	55,6	4,2
Nigéria	35,2	58,3	4,5
Libéria	42,1	61,4	4,4
Guinée Bissau	19,8	40,6	4,6

Source : Archives de la FAO – P. Antoine, 1997

Comme le montre le tableau, il existait en 1990 un écart d'environ 31 points entre le taux le plus élevé qui était celui de la Mauritanie soit 46,8 % et le plus faible, celui du Niger qui se chiffrait à 15,2 %. D'après les estimations du tableau toujours, cet écart serait en 2020 de 28 points, soit 3 points de moins par rapport à 1990. La diminution de l'écart pourrait être interprétée comme un ralentissement de la croissance urbaine d'ici 2020 au sein des pays où elle est la plus forte aujourd'hui et son maintien dans les pays où elle est la moins importante actuellement. Autrement dit, elle peut être interprétée comme un renversement de tendance de l'urbanisation en faveur des pays où le taux d'urbanisation est le moins fort actuellement. L'urbanisation en Afrique occidentale oppose les pays côtiers à ceux de l'intérieur. Alors que des pays comme le Mali et le Niger sont à la tête des pays les moins urbanisés avec respectivement 23,8 et 15,2 %, des pays comme le Sénégal, la Côte d'Ivoire et la Mauritanie dominent le groupe des pays les plus urbanisés avec respectivement 40 % environ pour les deux premiers et 47 % d'urbains pour le troisième (1990). Cependant, cette tendance devrait se renverser dans les quinze ans à venir et placer des pays comme ceux que nous venons de citer comme les moins urbanisés au devant de pays aujourd'hui plus urbanisés.

Figure 3. Evolution de la population urbaine 1950-2030



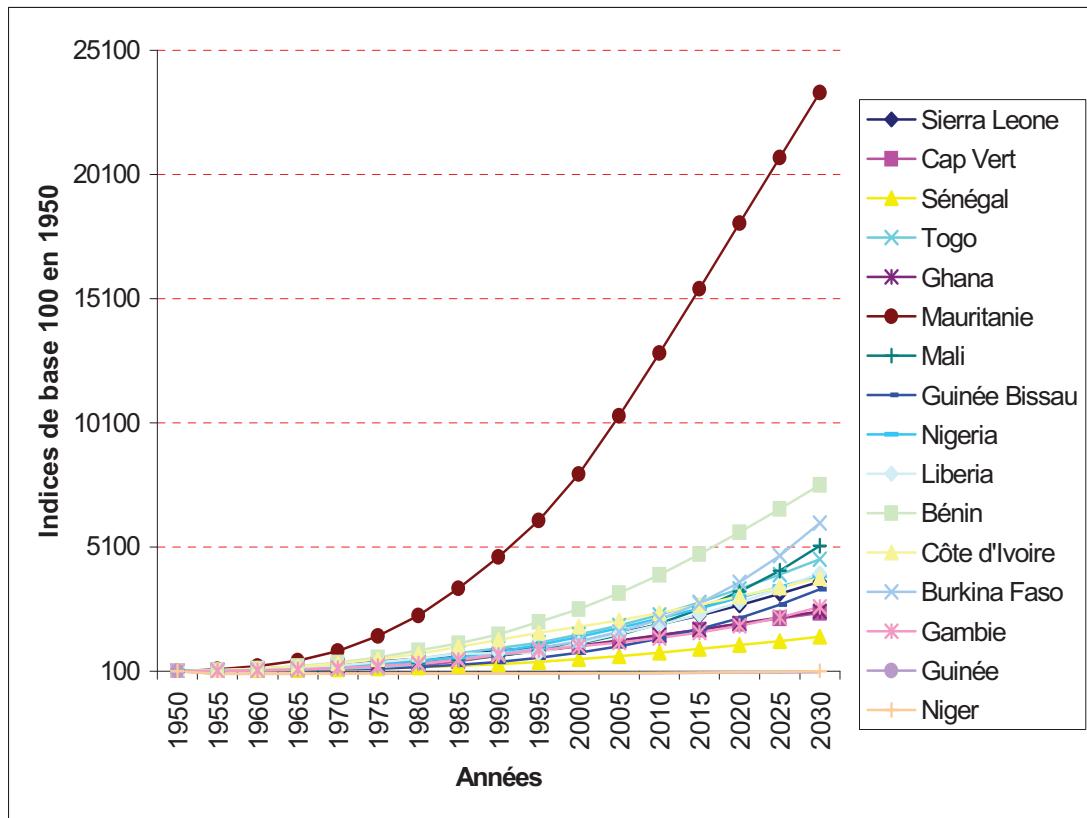
Source : World Urbanization Prospects, 2003

Pour un pays comme le Nigeria, la croissance urbaine pourrait encore se renforcer dans les années à venir avec la poursuite de l'accélération démarrée à partir de 2000.

Si l'on considère cependant l'évolution de la population urbaine de ces pays sur la base d'un indice 100 en 1950, cette situation devient très différente. En effet, les pays les plus dynamiques sont alors la Mauritanie avec une croissance qui devrait être de 23294,74% entre 1950 et 2030, le Bénin dont la croissance entre les deux dates devrait être de 7499,01% pour ne citer que ces deux pays. Le Nigeria qui est en tête sur la figure 3 devrait avoir l'une des plus faibles croissances entre 1950 et 2030, soit 3841,29%. L'allure exceptionnelle de la croissance de la Mauritanie peut être révélatrice d'une poursuite, jusqu'en 2030 au moins, du processus de transition urbaine dans lequel le pays s'est engagé depuis le milieu des années 1990. Sans vouloir cependant douter de la validité des projections, on peut se poser des questions sur la croissance exceptionnelle de ce pays surtout si l'on considère le fait qu'il existe souvent un rapport inversement proportionnel entre le poids de la population urbaine d'un pays et son taux de croissance urbaine. Autrement dit, est-il possible de s'attendre au fait que la Mauritanie puisse continuer à

occuper le devant de la scène jusqu'en 2030 quand on sait que le pays est actuellement à 60% de population urbaine environ. Les cas du Bénin et du Burkina qui viennent juste après la Mauritanie posent en tout cas moins de questions puisque ces pays sont actuellement à 46 % de population urbaine pour le premier et à 18% pour le second.

Figure 4 : Evolution de la population urbaine 1950-2030, indice (de base) 100 en 1950



Source : World Urbanization Prospects, 2003

Cependant, la dynamique urbaine en Afrique occidentale semble plus complexe que ne le laissent paraître les évolutions décrites ci-dessus. Si l'on considère le système urbain en effet, d'autres situations apparaissent et d'autres questions se posent. Voyons cela à travers les modèles mathématiques qui suivent établis à partir de données fournies par l'OCDE (1998) (*figures 6 et 8*).

II.3.2 La dynamique urbaine en Afrique de l'Ouest : approche mathématique par la loi de Pareto et le modèle fractal parabolique de Laherrère

II.3.2.1 L'ajustement puissance (Pareto) : force et limites

Pour rendre compte de cette dynamique et de ses tendances possibles, la variable démographique constitue un excellent outil. En Afrique particulièrement où l'époque des « *villes démographiques* » est loin d'être révolue et où les organismes urbains se font et se défont au gré des mouvements à la fois naturels et spatiaux des populations, la prise en compte du facteur démographique est un préalable pour donner du sens à la métamorphose des villes et des réseaux qui les sous-tendent. Pour ce faire, nous avons eu recours à un modèle mathématique bien connu des géographes : la loi rang-taille (statistique parétienne). C'est un modèle puissance stricte de la forme $X = R^{-b}$ où X est la population de chaque ville et R le rang de chaque ville dans une hiérarchie établie de la plus peuplée de rang 1 à la moins peuplée de rang n. L'importance de la hiérarchie se mesure à la valeur de l'exposant b. Plus celui-ci est faible, plus la hiérarchie est forte, en conséquence la population d'un rang à l'autre diminue fortement. C'est l'inverse lorsque la valeur de l'exposant est forte. Une autre possibilité consiste à calculer les rétro-fréquences à la place des rangs avec n l'effectif ($rf = R^{-0,5/n}$), l'avantage étant de résumer l'axe des abscisses entre]0; 1[. Rappelons que l'objectif de ce travail de modélisation est principalement de mettre en évidence la dynamique des villes de second niveau par l'analyse de l'évolution des écarts démographiques entre elles et les grandes villes.

Pour ce faire, nous avons d'abord ajusté une droite de Pareto à l'ensemble des trois séries (*figure 5*). Mais les ajustements ne sont pas très bons. Pour avoir des résultats meilleurs, nous avons choisi de faire des ajustements sur les parties (voir *figure 5*) qui s'ajustent à peu près à la droite de Pareto. Au-delà du souci de rendre les modèles plus perfectionnés, ce choix s'explique par le fait que prises en elles-mêmes, les queues de distribution peuvent avoir une certaine signification. En revanche, elles n'interviennent pas ici de façon significative sur la structure d'ensemble de la distribution des villes puisque leur population représente une part minimale par rapport à tout le reste. Donc, qu'elles soient prises en compte ou pas, elles n'interviennent pas fondamentalement dans l'interprétation que l'on peut faire des résultats issus des différents modèles. Les résultats issus de ces ajustements sont donnés par la *figure 6*.

Figure 5. Ajustements parétiens 1 (puissance)

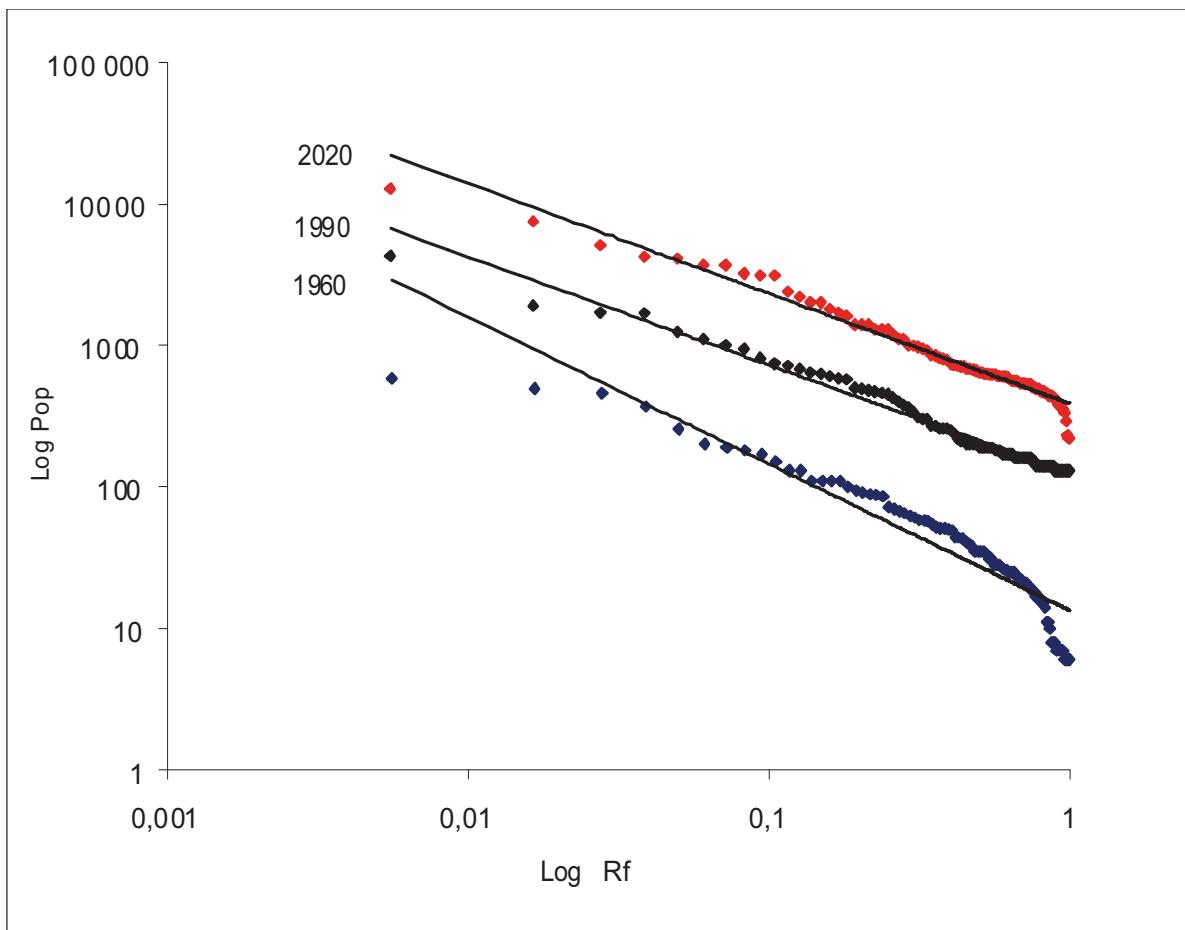
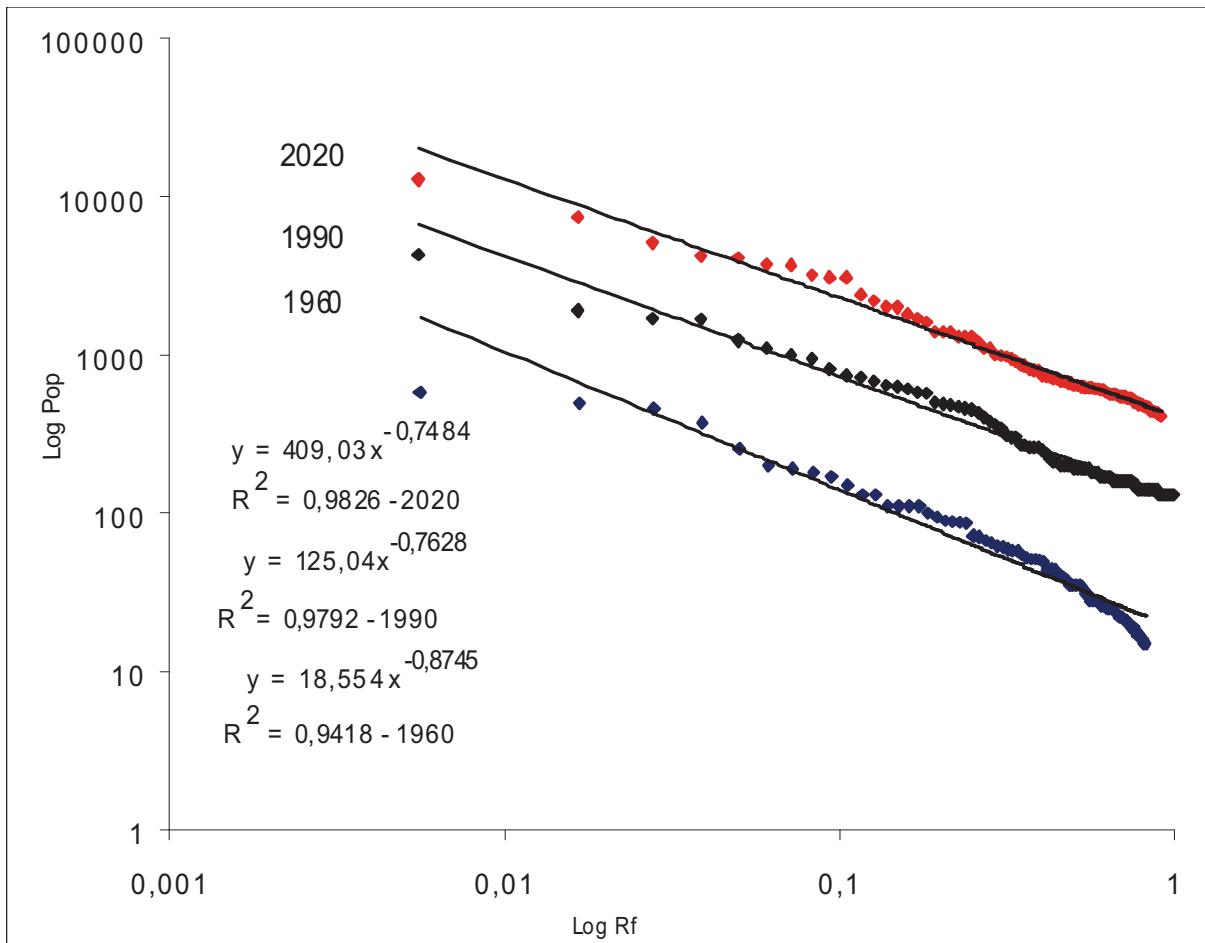


Figure 6. Ajustements parétiens 2 (puissance)



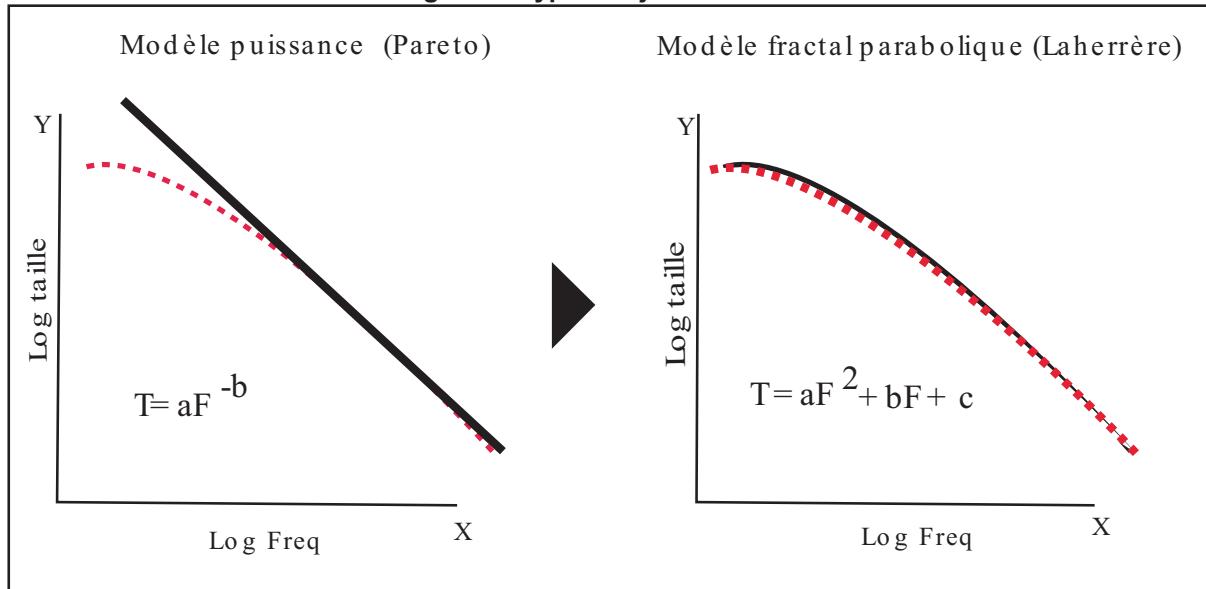
La valeur de la pente, pour l'ajustement puissance, est respectivement de -0,87 et -0,76 pour 1960 et 1990, mais l'ajustement est assez médiocre en 1960 où un plafonnement des villes de rang faible est bien visible. Il est meilleur en 1990, l'effet limitant pour les plus grandes ayant disparu. Par ailleurs la pente d'ensemble, dans la mesure où elle peut être réellement interprétée, en particulier pour les villes moyennes et petites, montre que la hiérarchie urbaine était beaucoup plus forte pour les villes de fréquence supérieure à 0,4 en 1960 qu'en 1990 ; ce qui traduit une dynamique relativement forte des villes intermédiaires. Cette évolution correspond à la diminution des écarts démographiques entre grandes villes et villes intermédiaires, mais aussi entre villes moyennes et villes petites, le tout dans une vaste dynamique de croissance urbaine. L'ajustement effectué sur les données extrapolées (OCDE, 1998) indique que les concepteurs de cette projection n'envisagent pas de fortes modifications de structure, mais seulement une forte

augmentation de la population équitablement répartie dans le réseau entraînant quelques changements de rang.

II.3.2.2 De la loi de Pareto au modèle fractal parabolique de Laherrère

Cela étant, lorsque l'on modélise ces données avec une fonction polynomiale d'ordre 2 de la forme $y = ax^2 + bx + c$, il apparaît très souvent pour l'ensemble de la distribution, une courbure. La *figure 7* illustre ce problème.

Figure 7. Types d'ajustements

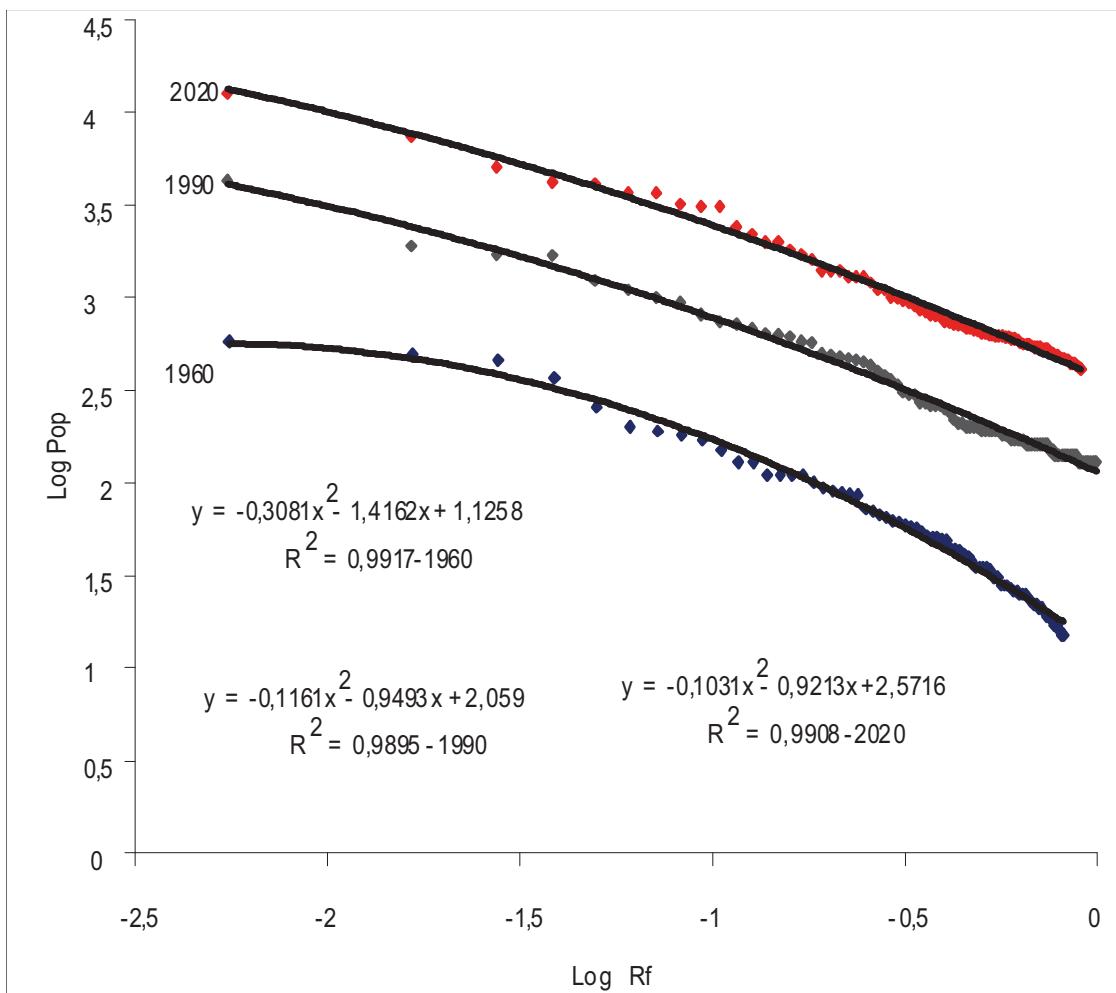


Pour rendre compte de cette courbure, il faut ajuster un polynôme d'ordre 2 sur le log des variables : la population et la rétro-fréquence qui remplace avantageusement le rang ($rf = (0,5 - R/n)$). Cette méthode a été proposée par Jean Laherrère (1996) qui a dénommé ces structures : «*fractales paraboliques*» en les opposant ainsi aux «*fractales linéaires*» qui correspondent à l'ajustement puissance strict. Il s'agit en fait d'interpréter, par un ajustement polynomial de degré 2 ($y = ax^2 + bx + c$) mettant en relation le logarithme de la population de chaque ville (en ordonnée) et celui du log de sa rétro-fréquence (en abscisse), des distributions de la population urbaine de 1960 à 1990 dans les plus grandes villes de la sous-région ouest-africaine avant d'envisager comment la distribution de cette population devrait se faire dans les quinze ans à venir. Ces villes sur lesquelles portent ces différents modèles représentaient entre 50 et 60% environ de la

population urbaine totale de la sous-région en 1960 et 1990 et devraient compter pour autant, voire plus, en 2020 (OCDE, 1998).

Pour des auteurs comme J. Laherrère (1996) et P. Martin (2004), le choix de l'ajustement polynomial répond à une préoccupation méthodologique qu'ils ont eux-mêmes longuement décrite et qui se trouve rarement prise en compte dans le cadre de la modélisation des distributions extrêmes. En effet, n'ayant pas la possibilité de prendre précisément en compte la courbure d'ensemble dans un ajustement parétien strict de type puissance (voir *figure 7*), J. Laherrère (1996) a proposé un ajustement qui intègre un coefficient de courbure (C_c) qui correspond à la valeur de $-a$ dans le polynôme $y = ax^2 + bx + c$. Si le coefficient de courbure est nul, nous nous trouvons dans le cadre d'un modèle puissance strict. S'il est positif, cela indique localement, pour les villes de rang faible (1, 2, 3...), une très forte hétérogénéité qui diminue ensuite avec l'augmentation du rang. S'il est négatif, cela indique que localement, pour les villes de rang faible, la hiérarchie est plus faible que pour les villes de rang plus élevé. En d'autres termes, le coefficient de courbure introduit une modulation dans la hiérarchie parétienne mise en évidence qui correspond à des situations géographiquement locales. Comme dans tout travail de modélisation statistique, l'objectif final recherché est de trouver l'ajustement qui puisse minimiser les écarts entre les valeurs observées et les valeurs théoriques issues du modèle sans accroître trop le nombre de paramètres. François Moriconi-Ebrad (1993) note que (en cas d'ajustement linéaire) « *d'une part cette méthode permet de compléter la description de la distribution rang-taille lorsque l'ajustement linéaire est moins bon; d'autre part elle permet de mettre en évidence des développements non-homogènes de certaines parties des systèmes urbains, selon les grandes, moyennes et petites villes* ». En tout cas, l'élément déterminant reste cependant le coefficient de corrélation. Les valeurs issues de ces ajustements sont données par la *figure 8*.

Figure 8. Ajustements polynomiaux



Avec l'ajustement polynomial, les coefficients de corrélation sont améliorés. Ils passent en effet de 0,94 (modèle puissance) à 0,99 (modèle polynomial) pour 1960, de 0,97 (modèle puissance) à 0,98 (modèle polynomial) pour 1990 et de 0,98 (modèle puissance) à 0,99 (modèle polynomial) pour 2020 (extrapolation). Pour les coefficients de courbure (Cc), ils sont tous négatifs ; ce qui indique une relative homogénéité entre les villes de rang faible et le contraire entre les villes de rang élevé. Cependant l'analyse de l'évolution du coefficient de courbure qui passe de -0,30 en 1960 à -0,11 en 1990 montre une homogénéité moins bonne entre les villes de rang faible en 1990. Ceci traduit le boom démographique exceptionnel qu'ont connu les villes principales au cours des années 1980 au détriment notamment des villes intermédiaires. Cependant, peut-on penser que cette situation puisse tourner à l'avantage de ces dernières ? Nous ne le savons pas, mais cette question permet de mettre le doigt sur les évolutions de structures qui sont les plus difficiles à envisager dans un avenir plus ou moins lointain, puisqu'elles intègrent non

seulement des extrapolations de taux de natalité, de mortalité etc., mais aussi des différentiels spatiaux sous la contrainte d'un champ migratoire très difficile à prévoir à toutes les échelles. Une des hypothèses envisagée est que l'évolution de la hiérarchie urbaine de l'Afrique occidentale devrait se traduire par une montée relativement importante dans la hiérarchie des villes d'autres pays jusqu'ici moins dynamiques ; certaines villes de second niveau du Nigeria devant être largement distancées. L'exceptionnel accroissement démographique prévu de Lagos en 2020 devrait sans doute se faire aux dépens des autres villes du Nigéria; ce qui se traduit dans la courbe de 2020 par une dégringolade hiérarchique de la plupart d'entre elles (Umuahia, Gusau, Gombe, Ikom...). Les gains démographiques les plus élevés devraient concerter les villes secondaires de pays jusqu'ici moins urbanisés que le Nigeria. A titre d'exemple, une ville comme Thiès au Sénégal devrait passer du 42^e rang en 1990 au 26^e en 2020⁷. Egalement la ville de Bouaké en Côte d'Ivoire devrait passer du 27^e rang en 1990 au 22^e en 2020. Les indices de Jefferson ($J = P1/P2$ où $P1$ = population de la ville principale et $P2$ celle de la deuxième ville) et de Stewart ($S=P1 /P2+P3+P4$) calculés à partir des mêmes données confirment parfaitement ces différentes tendances. Ces indices servent en fait à mesurer les écarts de poids démographiques entre d'une part la ville principale et la deuxième ville d'un système donné (indice de Jefferson) et d'autre part entre la ville principale et les trois villes qui viennent juste derrière elle (indice de Stewart).

Tableau 4. Indices de Jefferson et de Stewart

Echelles	Années	Indice de Jefferson	Indice de Stewart
Afrique occidentale	1960	1,17	0,44
	1990	2,25	0,81
	2020	1,72	0,76
Sénégal	1976	5,37	2,14
	1988	7,83	2,93
	2000	4,089	2,05

Cependant, on peut se poser la question de savoir si, au vu de la forme générale de la distribution des villes selon les différents ajustements, et au regard de l'évolution des coefficients de courbure de l'ajustement polynomial, on ne pourrait pas s'attendre au-delà de 2020, à une perturbation de la hiérarchie urbaine qui serait jusque-là presque intacte.

⁷ Sachant qu'elle devrait être à cette période largement dépassée par la ville de Touba qui est actuellement la deuxième du Sénégal.

Les différentiels de croissance démographique d'une part entre les villes de rang élevé et d'autre part entre les villes de rang faible devraient sans doute donner une configuration différente de celle que l'on a connue depuis 1960. L'échéance 2020 symboliserait en quelque sorte une période de transition après laquelle la distribution des villes pourrait se faire selon une courbe convexe avec des coefficients de courbure positifs, ce qui serait d'une certaine manière une rupture importante avec la situation que l'on a connue de 1960 à 2020.

Précisons cependant que la dynamique des villes de second niveau, c'est-à-dire des villes qui viennent juste après la ville principale, s'apprécie beaucoup mieux à l'échelle des pays qu'à celle de la sous-région. En effet, le poids exorbitant de certaines grandes villes comme Lagos et Abidjan tend à noyer la dynamique de ces points « *intermédiaires* » entre grandes et petites villes.

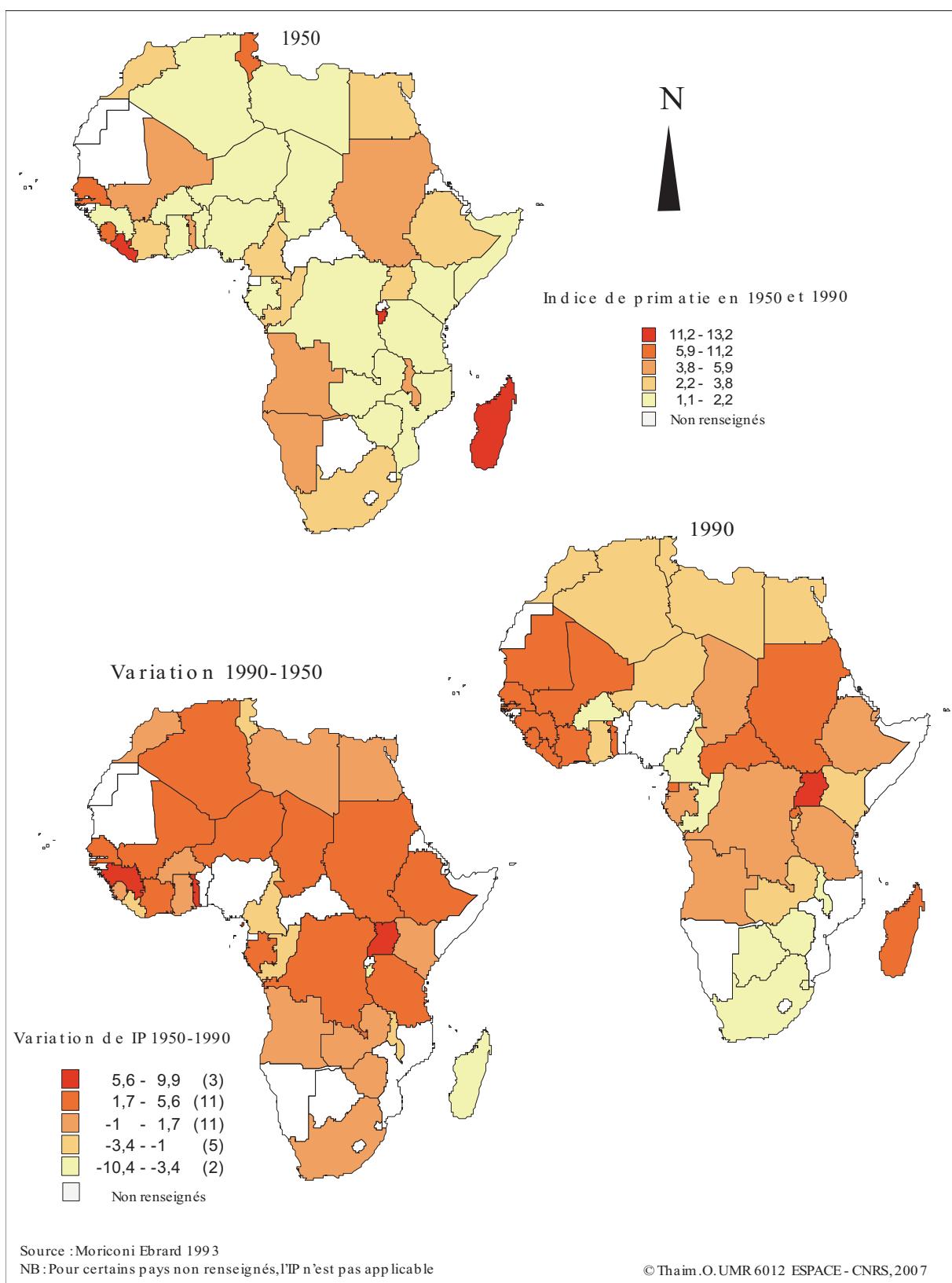
II.4 De la hiérarchie sous-régionale aux structures hiérarchiques nationales

Dans cette hiérarchie urbaine ouest-africaine, s'emboîte une hiérarchie entre villes de même pays qui, elle aussi, connaît une profonde mutation. Dans certains pays ouest-africains, la capitale généralement située en zone côtière, garde encore son statut de réservoir démographique au détriment des villes de l'intérieur. L'indice de primat⁸ calculé par Moriconi-Ebrard (1993) constitue un bon indicateur. Il permet de constater que les deux pays d'Afrique occidentale les plus macrocéphales en 1990 étaient la Guinée (9,69) et le Togo (10). En Afrique en général, la macrocéphalie touche surtout les pays où le processus de croissance urbaine a démarré en zone littorale. C'est le cas de la plupart des pays côtiers du continent dont l'urbanisation est en grande partie l'œuvre de la puissance coloniale. L'absence de villes secondaires capables de répondre aux attentes des migrants dans les régions intérieures, notamment, oblige ceux-ci à se diriger vers la ville principale. Dans les pays où la culture urbaine a fait son apparition bien avant même la colonisation, la primat^e de la ville principale se fait souvent beaucoup moins sentir. Ici, un démarrage urbain presque spatialement homogène (le cas du Nigeria où les civilisations urbanisantes concernent presque toutes les parties du pays) a permis, dans le temps, le maintien et la

⁸ L'indice de primat^e (IP) est l'équivalent de l'indice de Jefferson calculé plus haut.

consolidation d'un réseau de villes intérieures relativement bien articulé et réduisant au maximum la prépondérance de la ville principale sur le reste du système urbain. Cependant, dans certains pays, la macrocéphalie est beaucoup plus la conséquence d'une faible emprise territoriale que celle d'une logique d'aménagement territorial. C'est l'exemple de la plupart des pays côtiers (Cap Vert, Gambie, Guinée équatoriale...) où l'exiguïté du territoire n'autorise pas l'existence de plusieurs grandes villes. En revanche pour un pays comme la Mauritanie, la macrocéphalie est le résultat d'un véritable « *ratage* » en matière de stratégies territoriales.

Carte 8. Evolution de l'indice de primatie (IP) en Afrique



II.4.1 Un peu de cartographie pour mieux éclairer

La cartographie proposée ici obéit à un souci de clarté méthodologique (compléter les résultats de l'analyse statistique) et permet d'avoir une idée plus concrète de cette hiérarchie multi-échelle et de ses possibles tendances d'évolution. La modélisation statistique constitue un excellent moyen pour approcher des dynamiques de ce type, mais ne doit pas être prise comme une panacée au risque de limiter nos possibilités d'exploration de l'information mise à notre disposition. Comme le note Joël Charre (1995) en effet :

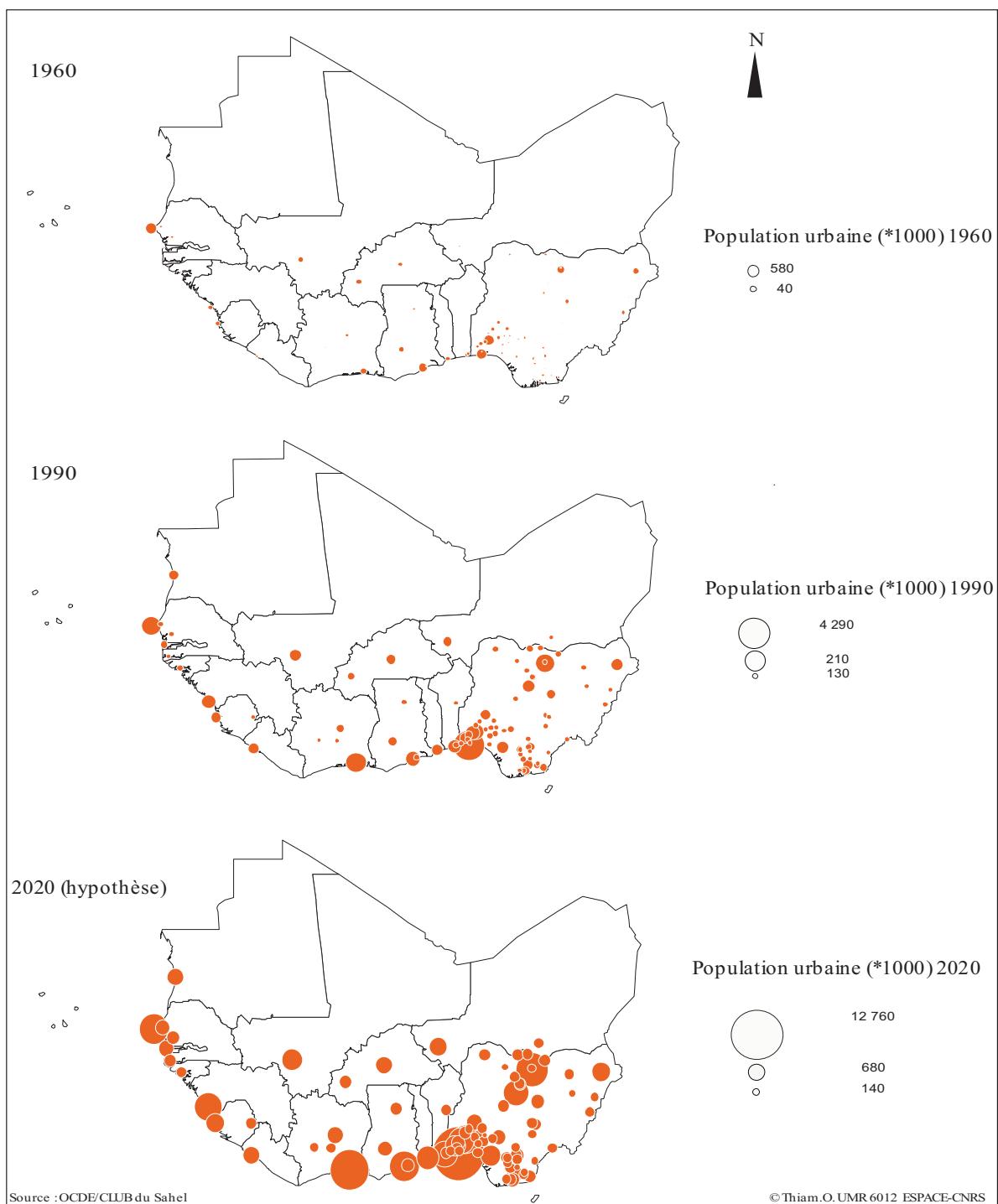
« comme toute autre modélisation, la statistique tend à ne faire poser que les questions auxquelles elle peut répondre et donc à limiter le champ des problématiques plus qu'à l'ouvrir. La modélisation statistique ne peut donc être vraiment opérante d'un point de vue géographique que si elle est combinée à d'autres outils de modélisation car c'est surtout l'assemblage d'outils divers qui peut à la fois proposer de meilleures approches des questions en suspens et susciter des problématiques nouvelles ».

L'analyse des différentes cartes montre que l'Afrique occidentale est passée, d'une manière générale, d'une hiérarchie relativement équilibrée entre villes principales et villes de second niveau en 1960 à une hiérarchie relativement forte en 1990 entre ces dernières et les villes moins importantes. Pour les années 60, la relative faiblesse de la hiérarchie urbaine semble s'expliquer par le poids démographique relativement élevé de certaines villes de second niveau. En effet, en servant de lieux de commerce des produits issus de l'agriculture, certaines d'entre elles ont en même temps servi de lieux de transit vers la grande ville retenant ainsi une certaine partie des candidats à l'exode rural. Le basculement hiérarchique de 1990, en faveur des villes-capitales notamment, trouve sans doute sa source dans les énormes vagues d'immigration qu'ont connues celles-ci au lendemain des années de sécheresse (qui ont concerné toute la zone soudano-sahélienne) (1970-1973). En effet, la baisse brutale des productions agricoles a arraché aux villes intermédiaires leur rôle de marché agricole, ce qui s'est traduit par une réorientation progressive des flux de populations rurales vers les villes-capitales. Cependant, la carte produite à partir des projections de 2020 semble confirmer les tendances déjà décrites dans les modèles statistiques ci-dessus, c'est-à-dire la montée dans la hiérarchie des villes de second niveau de pays comme la Côte d'Ivoire et le Sénégal jusqu'ici moins urbanisés que le Nigeria. Le processus de réorientation des flux migratoires démarré depuis plus d'une décennie environ devrait donner plus de dynamisme démographique à certaines villes secondaires.

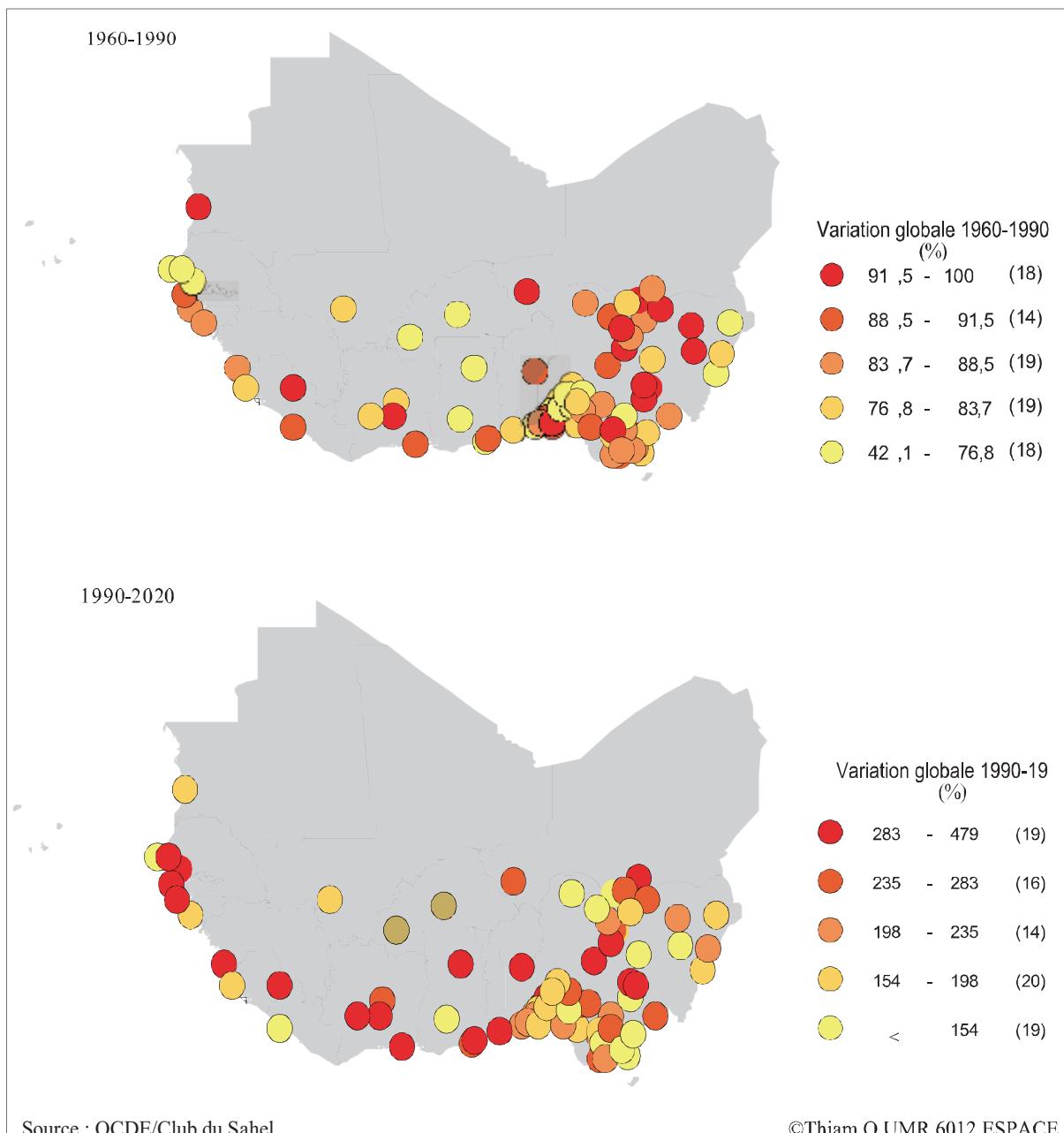
Celles-ci devront d'une part accueillir les exclus du système économique urbain en vigueur dans les grandes villes depuis l'entrée en jeu des Programmes d'ajustement structurel (PAS) et d'autre part satisfaire la demande du monde agricole immédiat notamment en terme de marchés de toutes sortes : agricole, immobilier, etc.

Le taux de variation relative entre 1960 et 2020 calculé à partir de ces mêmes données fournit des informations très intéressantes. En effet, les villes qui devraient enregistrer les gains démographiques les plus importants en 2020 sont toutes des villes de second niveau actuellement. Il s'agit des villes de Thiès (+479%) et de Ziguinchor (+464,3%) au Sénégal, de Témal, Oyo et Koidu Town au Nigeria, etc. En revanche aucune des villes-capitales ne dépasserait +300%. Le phénomène semble pourtant avoir démarré depuis un certain nombre d'années. En 1996 déjà, Troin (cité par Girard, 2004) faisait remarquer que « *ce sont [...] les petites et moyennes villes qui croissent le plus en valeur relative, les grandes villes et les villes seconde sont connaissant une faible expansion démographique* ». Les deux cartes de la figure 10 montrent la variation relative de la population entre une population initiale (1960 et 1990) et une population finale (1990 et 2020). Cette variation est représentée en pourcentage.

Carte 9. La population urbaine dans les villes les plus importantes d'Afrique occidentale (en milliers d'habitants)



Carte 10. Variation relative de la population urbaine d'Afrique occidentale entre deux périodes (1960-1990 et 1990-2020)



II.5 Une étude comparative des villes en Afrique : une tâche délicate

L'étude comparative des villes entre pays africains peut s'avérer très difficile surtout lorsqu'elle se fait à l'échelle du continent. Plus le nombre de pays à comparer est élevé, plus le nombre d'erreurs encourues est grand. Face à la diversité des cultures et des traditions urbaines, à celle des concepts et catégories statistiques de la ville selon les pays, mais aussi aux traitements statistiques dont les données font l'objet, une étude comparative requiert un minimum de prudence. Pour l'essentiel, les difficultés liées à l'analyse du fait urbain en Afrique tiennent aux deux éléments que sont l'hétérogénéité de la notion de ville et de la qualité des données.

II.5.1 Des définitions variables de la ville

En Afrique, la notion de ville peut varier d'un pays à l'autre. Dans certains pays la ville se définit selon un seuil démographique pouvant aller de 2500 (Sénégal) à 20 000 habitants (Nigeria). Dans d'autres la définition de la ville est basée sur des attributs administratifs et économiques. Ainsi, ne sont considérées comme villes que les localités érigées en communes (Togo) ou désignées comme villes (Botswana) par exemple (Dubresson et Raison, 2003).

Dans le premier cas, le seuil démographique n'est pas toujours respecté. Alors que certaines localités parviennent, par les influences politiques, à être reconnues comme villes sans pour autant avoir le seuil démographique requis, d'autres pourtant démographiquement éligibles ne le sont pas. Par rapport à ces dernières, les autorités étatiques font souvent le choix, pour des raisons assez spécifiques, d'ignorer la réalité (le cas de Touba au Sénégal). Face à cette situation, les chiffres de populations urbaines ou rurales publiés ne correspondent pas dans certains cas à la réalité. A ces considérations démographiques et administratives peuvent s'ajouter d'autres plus qualitatives telles que le poids de la population travaillant dans l'agriculture, l'ampleur des activités secondaires et tertiaires... Ce constat de l'Organisation des Nations Unies (ONU) résume bien la situation :

« la comparabilité internationale des données portant sur la population des villes est compromise dans une large mesure par la diversité des définitions nationales. Bien que l'on se soit efforcé de réduire les facteurs de non-comparabilité, en présentant à la fois dans le tableau les données relatives aux villes proprement dites et celles concernant les agglomérations urbaines, de nombreux et graves problèmes de comparabilité n'en

subsistent pas moins (...). De surcroît, comme ces statistiques proviennent aussi bien de recensements (nationaux ou municipaux) que d'enquêtes ou d'estimations, les années auxquelles elles se rapportent sont extrêmement variables. Le chiffre de la population pouvant changer sensiblement en quelques années, il y a lieu d'être prudent lorsque l'on compare des données se rapportant à des dates différentes » (Annuaire démographique de l'ONU, 1949, cité par Moriconi-Ebrard, 1993).

II.5.2 Des données parfois tronquées et des difficultés de collecte

II.5.2.1 Des effectifs qui varient d'une institution à une autre

Les données démographiques sur lesquelles sont fondées les définitions des taux et pourcentages de toutes sortes (taux de croissance urbaine, pourcentage d'urbains, etc) font souvent l'objet de manipulations. Ainsi, alors qu'en 1995 le Gabon comptait pour l'Agence des Nations-Unies 50 % de citadins, le recensement national de 1988 en dénombrait déjà plus de 70 % (Dubresson et Raison, 2003). Ces manipulations sont liées à des raisons politiques et de stratégies économiques. En effet, certains gouvernants n'hésitent pas à déclarer plus qu'ils n'en ont, afin d'obtenir l'accord des bailleurs de fonds (FMI, Banque mondiale) pour certains projets de développement dont les conditions de financement sont souvent liées au critère démographique. A cela, il faut ajouter, pour le cas des villes surtout, l'épineuse question de la distinction entre « *résident présent* » et « *résident absent* » au moment des comptages qui, dans une certaine mesure, peut conduire à une définition erronée de la population urbaine.

« Dans la zone sahélienne, par exemple, des milliers de ménages quittent la ville à l'arrivée de la saison des pluies pour se rendre dans leurs hameaux de cultures disséminés à la périphérie où ils séjournent de cinq à sept mois avant de retourner en ville. La population de la ville de Tahoua au Niger varie donc du simple au double suivant la saison. Aussi, d'après les services statistiques du Niger : selon la définition du résident tout chiffre entre 23 000 et 53 000 peut être correct (Recensement de 1977, résultats provisoires) » (Moriconi-Ebrard, 1993).

II.5.2.2 Le double comptage : un risque encore omniprésent

De la même manière, le risque du double comptage reste encore très élevé dans certains pays. En effet, les nouveaux comportements résidentiels à l'œuvre depuis le début des années 80 et qui se manifestent souvent par la prolifération des résidences secondaires, font qu'une même personne est susceptible d'être comptée doublement parce qu'elle peut avoir séjourné et à plusieurs reprises dans l'une ou l'autre de ses maisons durant la période d'une enquête ou d'un recensement. Même si l'utilisation de questions-filtres permet parfois de deviner la situation de résidence qui colle le mieux avec les objectifs d'une enquête ou d'un recensement, certains enquêtés qui, souvent, ne voient pas trop l'intérêt de telles questions ont tendance à répondre selon l'humeur du moment, ce qui est loin de garantir la bonne qualité des données.

II.5.2.3 La qualité de l'agent enquêteur mise en cause

Conjurer de tels risques est d'autant moins possible que les enquêteurs sont souvent peu formés et inexpérimentés. Une modeste expérience en la matière nous a montré qu'une base à la fois théorique et conceptuelle est un préalable fondamental pour la production de données fiables et comparables à toutes les échelles territoriales : régions, pays... Face à de tels manquements, deux cas de figures se présentent souvent. Soit la population est sous-estimée, soit elle est sur-estimée. Les recensements qui parviennent à minimiser, au terme du comptage, la différence entre effectif observé et effectif corrigé sont récents et relativement rares. A titre d'exemples, plusieurs cas ont attiré l'attention de Rémy Clarin et de Francis Gendreau (1988) dans le cadre de leur étude intitulée « *La connaissance des effectifs de population en Afrique. Bilan et Evaluation* ». Au Zaïre par exemple, ils ont constaté, pour le recensement de 1970, une surestimation avec une différence de 2 210 000 personnes soit un taux d'erreur de +11,4%. C'est aussi le cas du Togo pour lequel ils ont détecté, à propos du recensement de 1961, un surplus de 3800 personnes soit un taux d'erreur de +2,5 %. De nombreux cas de sous-estimation sont aussi relevés : la Mauritanie avec un taux d'erreur -7,1 % pour le recensement de 1965, le Niger avec un taux d'erreur de -7,8% pour le recensement de 1960.

II.6 Les facteurs de la croissance urbaine en Afrique occidentale

En Afrique occidentale comme partout ailleurs le gonflement incessant des espaces urbains obéit à un certain nombre de facteurs. Ce sont l'accroissement naturel d'une part et

l'apport migratoire d'autre part. La part du premier étant cependant de moins en moins considérable en milieu urbain, c'est surtout par rapport au deuxième que les villes actuelles se distinguent le plus. Autrement dit, c'est beaucoup plus par la capacité à attirer de nouveaux arrivants que par leur croît naturel que les villes se distinguent maintenant. Ce second facteur a connu, ces dernières années, une baisse relativement importante. Même si cette remarque n'est pas partagée par tous les géographes, il n'en demeure pas moins que l'impact de l'apport migratoire sur le gonflement démographique des villes en Afrique occidentale est devenu aujourd'hui incontestable. Les migrations n'ont pas tari comme le prétendent certains auteurs. Elles ont changé d'orientation. A la traditionnelle migration campagne-ville en effet, s'est substituée la migration interurbaine. L'Europe, l'Asie et l'Amérique ont déjà connu et continuent de connaître ce phénomène (Bouziane, 2001). En Afrique où le réservoir démographique rural connaît actuellement son niveau le plus bas depuis environ un demi-siècle - conséquence du processus de transition urbaine en cours -, l'essentiel des migrations tend à s'organiser plus entre les villes qu'entre les campagnes et les villes. Comme dans d'autres continents ainsi, « *l'inversion* » des migrations est devenue une réalité. En 1992 déjà, une étude menée par l'ORSTOM et l'IFAN remarquait que :

« *les migrations vers les villes ne concernent pas que les ruraux. Une grande part des déplacements se fait d'un centre urbain vers un autre. Un tel constat a été dressé à plusieurs reprises (au Nigeria, au Togo par exemple). En Côte d'Ivoire par exemple, 51 % des migrants originaires de l'intérieur du pays et venus à Abidjan sont nés dans une autre ville ivoirienne. A Dakar, pour la génération âgée de 25-34 ans, 44 % sont originaires d'autres villes du pays*

 ».

II.6.1 L'accroissement naturel : un facteur en perte de vitesse dans les grandes villes ?

Pour mémoire, l'accroissement naturel correspond à la différence entre le nombre de décès et le nombre de naissances enregistrés au cours d'une période donnée. Il est positif lorsque les naissances sont supérieures aux décès et négatif dans le cas contraire. Cet indicateur est fréquemment utilisé en sciences sociales pour caractériser l'état d'une population entre deux dates. En Afrique, une bonne part de la croissance urbaine est demeurée longtemps attribuable à l'accroissement naturel des populations urbaines et rurales. Avec des taux d'accroissement naturel très élevés, certaines villes ont maintenu un fort rythme démographique. Au lendemain des indépendances surtout, l'amélioration des conditions d'hygiène et de santé a permis d'avoir des taux d'accroissement naturel

constamment positifs dans les villes où se localise l'essentiel de l'infrastructure sanitaire issu de la colonisation. Selon le *Population Reference Bureau* (1997), le taux d'accroissement naturel de Afrique subsaharienne est passé de 2,3 en 1950 à 2,6 en 1960 pour plafonner à 2,8 au début des années 1990 avant de retomber à 2,7 au milieu des années 1990. Aujourd'hui la baisse de l'accroissement naturel repose sur plusieurs facteurs à la fois structurels et sociologiques dont la diminution de la fécondité, la modification du statut social de l'enfant et l'émancipation progressive des femmes.

Le premier est la traduction directe du processus généralisé de changement des comportements reproductifs dans lequel s'est engagé le continent africain depuis le début des années 1970. Cependant, le début et le rythme de sa baisse varient selon les milieux urbain ou rural et le pays. Comme le montre le tableau 5, alors que dans des pays comme le Sénégal, le Togo ou le Burkina Faso, la baisse de la fécondité commence dès le début des années 70, dans d'autres comme le Bénin, le Nigeria ou le Mali, il faudra attendre dix ans plus tard pour que la fécondité amorce une baisse. A l'exception du Mali et du Nigeria, cette baisse a démarré dans les villes avant de gagner les campagnes en suite. Ceci a permis de compenser la démographie urbaine par les excédents issus de l'exode rural.

Tableau 5. Baisse de la fécondité selon les pays et le milieu (urbain ou rural)

Pays	Date de la dernière enquête utilisée	Date du début de la baisse de la fécondité	
		Urbain	Rural
Bénin	1996	1983	1990
Côte d'Ivoire	1994	1980	1990
Sénégal	1993	1971	1986
Ghana	1986	1965	1990
Liberia	1986	-	-
Nigeria	1990	1985	1985
Togo	1998	1970	1991
Mali	1996	1991	1991
Burkina Faso	1993	1975	1986
Niger	1997	1979	1993

Source : Joseph, V. et Garenne, M. *Dossier du CEPED*, n°66, novembre 2001

Les deux autres facteurs font partie aussi des principaux éléments explicatifs de la baisse de la fécondité et sont intimement liés. En effet, un grand nombre d'enfants a été pendant longtemps considéré, pour les femmes surtout, comme la seule garantie d'un prestigieux statut social. Pour l'homme et dans les sociétés agricoles surtout, l'enfant a toujours été synonyme de garantie de main-d'œuvre agricole. Ainsi, durant une longue période, certains choix (célibat, mariages tardifs...) susceptibles d'aller à l'encontre de cette logique de procréation ont été proscrits, voire réprimés sévèrement. Ainsi, il faudra d'une manière générale attendre le début des années 1970 pour certains et des années 1980 pour d'autres pour voir s'amorce un véritable changement de mentalité. Dans les campagnes particulièrement, la découverte de nouvelles sources de revenus par l'exode rural (déclenché par les vagues de sécheresse répétitives des années 1970) arrache progressivement à l'enfant son statut de soutien familial. Comparé ainsi à l'apport migratoire, l'accroissement naturel devient un facteur moins important en termes de contribution à l'accroissement démographique de certaines villes.

II.6.2 L'apport migratoire : approche spatio-temporelle

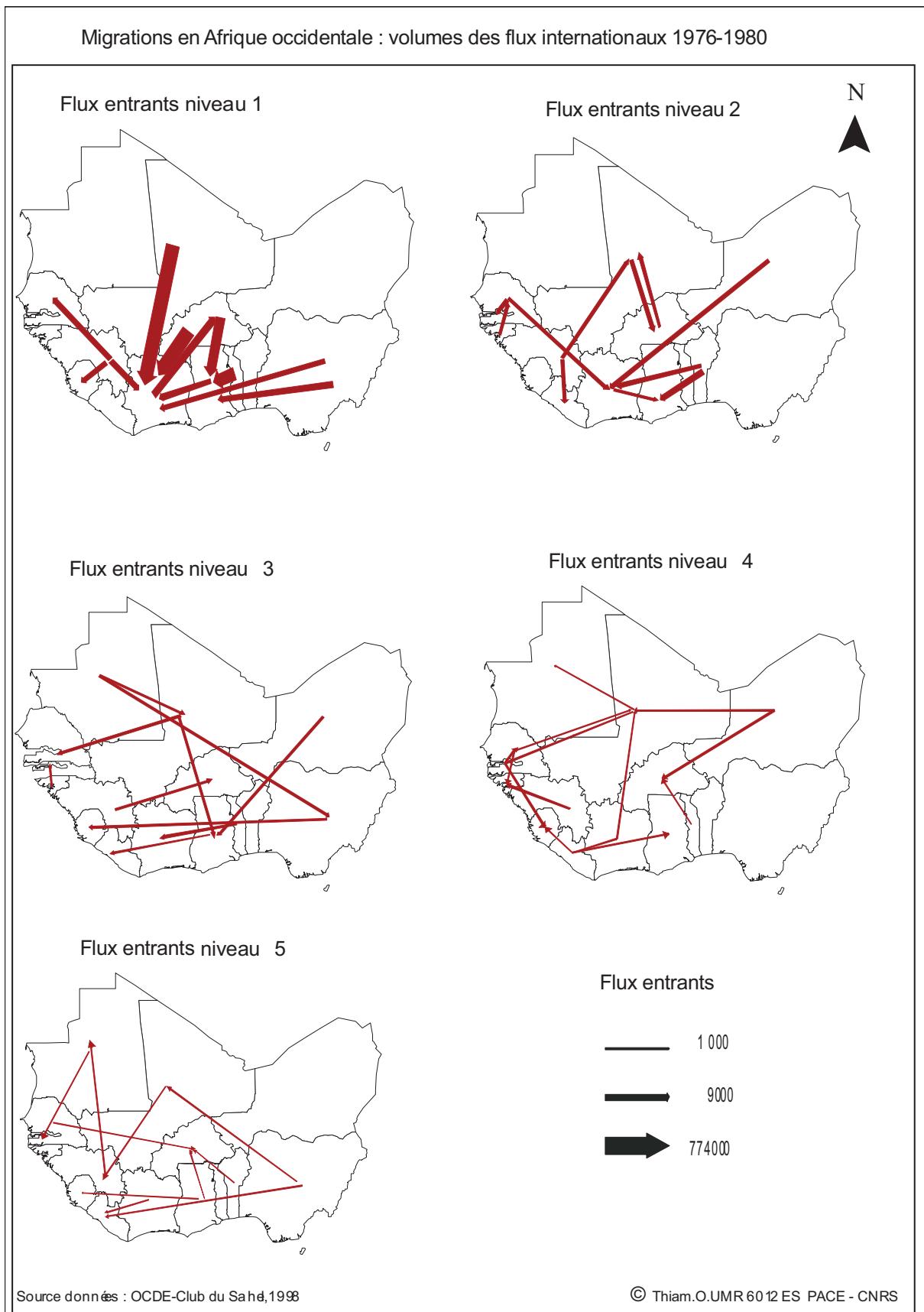
Le rôle de la migration dans l'alimentation démographique des villes attire depuis quelques années l'attention des chercheurs et des décideurs. Libres ou forcées, les migrations de populations concernent aujourd'hui l'ensemble de la sous-région ouest-

africaine. L'étude coordonnée en 1993 par le CERPOD dans sept pays de la sous-région (Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Mali, Guinée, Niger, Sénégal et Mauritanie) illustre tout l'intérêt que représente (aussi bien pour les gouvernants locaux que pour les bailleurs de fonds) cette question dans les nouvelles politiques de développement sous-régional et d'urbanisation en particulier.

II.6.2.1 Du règne des capitales nationales à l'émergence de polarités intérieures

Du point de vue de leur configuration spatio-temporelle, deux phases peuvent être distinguées. La première, à dominante Nord-Sud, est marquée par le règne sans partage des capitales nationales dans l'accueil des migrants. Démarrée à partir notamment des années 1960, elle s'est prolongée jusqu'à la fin des années 1980. Elle est marquée, à l'échelle sous-régionale, par le rôle déterminant des pays côtiers et particulièrement de la Côte d'Ivoire, du Ghana et du Sénégal et à l'échelle des États par l'extraordinaire attractivité des villes littorales et des capitales nationales surtout.

Carte 11. Migrations en Afrique occidentale : Flux entrants par pays (1976-1980)



Cette migration est demeurée pendant longtemps presque insaisissable. En effet, dépourvus de projet migratoire clair au départ, les migrants étaient susceptibles d'avoir plusieurs destinations sur une courte période : c'est l'aire des migrations circulaires. Originaire du Sénégal, le parcours migratoire de ce diamantaire illustre parfaitement cette situation :

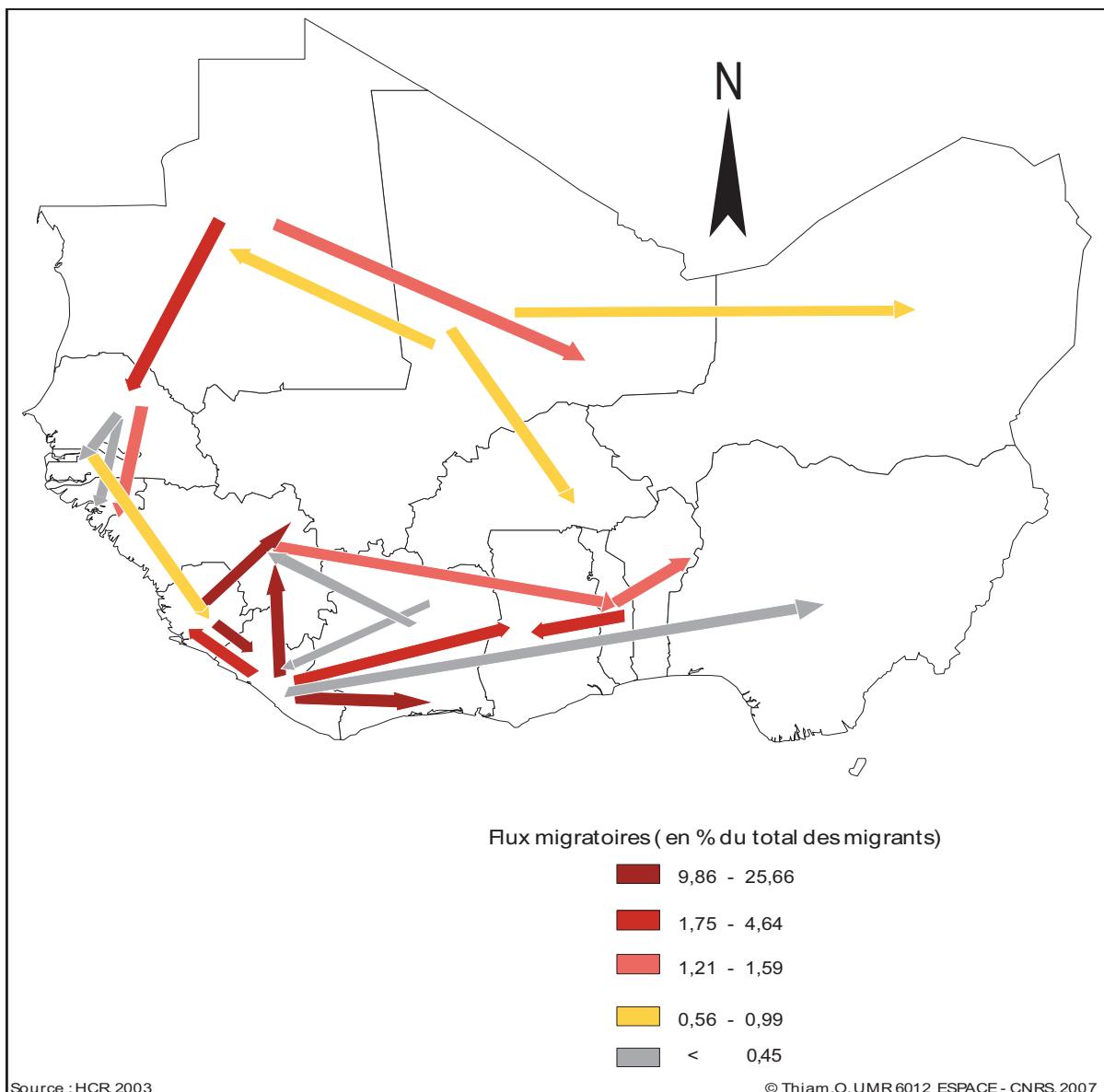
« En 1955, j'abandonnais le travail des blancs à Abidjan pour entrer dans le commerce des diamants. Je partais donc au Sierra Leone à Freetown où je séjournais pendant trois mois [...]. Puis en 1958, j'allais en Guinée Conakry où je faisais le même travail jusqu'en 1959. Je partais en suite à Séguéla en Côte d'Ivoire [...]. Je revins en suite à Ourossogui (Sénégal). [...]. A la fin de l'année 1961, je partais au Congo Léopoldville [...]. » (Sall, 2004).

En cours, la deuxième demeure particulièrement marquée par la perte de vitesse progressive des capitales au profit de certaines villes de l'intérieur. Dans certains pays comme la Côte d'Ivoire, la Mauritanie ou le Sénégal, ce renversement de tendance est le fruit d'une volonté politique en matière d'aménagement du territoire notamment. En effet, la mise en place de nouvelles politiques d'aménagement territorial comme la création de villes nouvelles ou de métropoles d'équilibre a été l'un des principaux leviers d'une nouvelle géographie migratoire dont l'impact sur l'organisation des territoires nationaux est aujourd'hui une réalité. Cependant les conséquences spatiales de telles politiques varient considérablement d'un pays à l'autre.

II.6.2.2 L'insécurité civile et alimentaire : un nouveau motif de départ

Dans d'autres pays par contre (Liberia, Guinée Bissau, Sierra Leone), la nouvelle géographie des migrations trouve son fondement dans l'insécurité qui règne dans les campagnes depuis quelques années. Ainsi, aux migrations locales dictées essentiellement par la recherche de revenus supplémentaires s'ajoute une migration internationale principalement dictée par la recherche de sécurité et particulièrement orientée vers les villes.

Carte 12. Flux migratoires repérés par le HCR entre 1994 et 2003 (%)



Comme le remarque ONU-Habitat, « *les zones urbaines sont devenues le refuge de populations chassées de leurs foyers par les combats* » (2005). Ainsi, les flux de personnes générés par les conflits internes et internationaux sont devenus la nouvelle composante des déterminants de la croissance urbaine dans les pays en développement, et en Afrique en particulier. Pour les villes frontalières surtout, cet élément est devenu l'un des facteurs majeurs de conditionnement de la dynamique urbaine. La cartographie des flux migratoires recensés entre 1994 et 2003 par le Haut Commissariat des Nations-unies pour les réfugiés

permet de voir que les pays les plus répulsifs sont le Libéria (en guerre civile depuis presque deux décennies), la Sierra Leone, la Guinée Bissau (toutes deux en guerre civile depuis plusieurs années) et la Mauritanie. Aux mouvements migratoires Nord-Sud de la période 1976-1988, s'oppose depuis le début des années 1980 un mouvement Sud-Nord essentiellement alimenté par des vagues de réfugiés.

A l'insécurité civile souvent entretenue par des situations de rébellion s'ajoute une aggravation de la situation alimentaire. Dans nombre de pays de l'Afrique sahélienne, la ruée de populations civiles vers les camps de réfugiés essentiellement implantés autour des zones urbaines a aussi, pour une bonne partie, des motifs alimentaires. L'insécurité civile a en quelque sorte accéléré le processus de dégradation des conditions de vie rurales enclenché depuis les deux grandes sécheresses des années 1970.

II.7 La dynamique récente des villes secondaires, vers une nouvelle géographie de l'urbain ?

En Afrique comme partout ailleurs la question du rôle des villes secondaires dans les processus de constructions urbaines se pose avec de plus en plus d'acuité. En effet, de plus en plus de chercheurs voient dans la dynamique que connaissent depuis le début des années 1980 certaines d'entre elles un signe de rupture avec les systèmes urbains traditionnels synonymes de macrocéphalie. « *De plus en plus convaincus que les échelons inférieurs de l'urbanisation, encore mal connus, offrent des laboratoires pertinents de remise en question des paradigmes dominants, anthropologues, ethnologues, géographes, historiens, juristes, politologues, sociologues, se sont ainsi lancés dans de nouvelles investigations. Ils ont le plus souvent transgressé les clivages disciplinaires pour élaborer leurs problématiques, dépasser les approches classiques, rompre avec les présupposés de la « macrocéphalie » et de l'« intermédiairité »* » (Bertrand et Dubresson, 1997). Au-delà donc de la nouvelle orientation scientifique qu'elle suscite actuellement, la dynamique des villes secondaires a tendance à servir de prétexte aux partisans de la remise en cause totale des modèles de villes élaborés il y a environ quarante ans et notamment du paradigme de la macrocéphalie dans les pays en développement. Jadis perçues comme de simples lieux de transit vers la grande ville et la capitale notamment, les villes secondaires sont devenues des destinations principales dans le cadre des migrations temporaires et même définitives. La géographie des migrations en fait de plus en plus des points de passage et de destination dont le rôle dans la structuration des parcours migratoires est devenu incontournable. A.

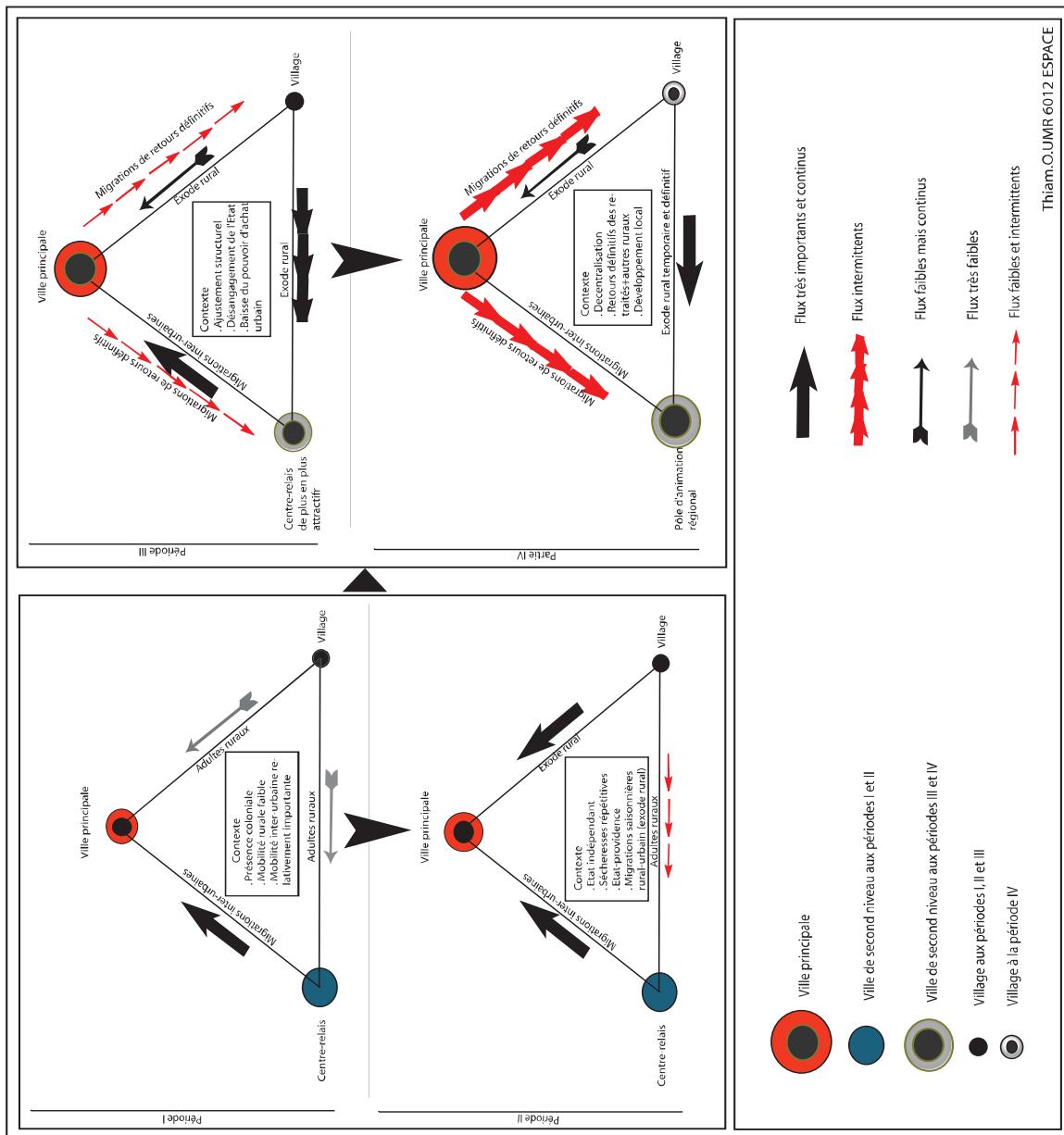
Dubresson et J-P Raison (2003) notent encore que « *cette dynamique par le bas, contrastant avec l'essoufflement du rythme de la plupart des grandes villes, procède de divers facteurs. Une modification des bassins migratoires, recentrés aux échelles locales et régionales, façonnés par des mouvements en provenance du monde rural et désormais dirigés vers les villes secondaires plus que sur les grandes villes est peut être enclenchée* ». Au-delà de la migration, la dynamique des villes secondaires obéit à deux logiques plus ou moins contradictoires : une logique étatique ou dirigiste et une logique spontanée plus récente.

La première se traduit par la mise en place de politiques d'aménagement territorial en vue de favoriser le développement et l'attrait des villes régionales par notamment la création de pôles de développement régional connus aussi sous le nom de pôles d'équilibre au Sénégal (voir partie suivante). Elle se traduit aussi par la création de villes nouvelles (Nouakchott en Mauritanie, Yamoussoukro en Côte d'Ivoire, Abuja au Nigeria). Dans la plupart des pays d'Afrique concernés, ces politiques de redéploiement spatial est loin de produire les effets escomptés. Elles se sont même soldées par des échecs.

La deuxième est orchestrée par des chefs de terres locaux, qui peuvent être des chefs religieux puissants (exemple de Touba au Sénégal), ou tout simplement par des chefs coutumiers. Moins contraignante que la première en termes de législation foncière notamment, la logique spontanée joue un très grand rôle dans l'extension des villes secondaires.

Si on remonte dans l'histoire de la construction urbaine cependant, l'analyse des conditions dans lesquelles elle s'est réalisée montre parfaitement, dans la plupart des cas, que cette extension spatiale sans précédent n'est rien d'autre que le résultat d'une succession logique de circonstances à la fois politiques et socio-économiques. La *figure 9* modélise ce processus.

Figure 9. Contexte général d'émergence de la ville de second niveau



La période I correspond aux premiers balbutiements du processus d’urbanisation. Elle se caractérise notamment par la mise en place des premières villes d’origine coloniale (Saint-Louis, Dakar et Rufisque au Sénégal). C’est une étape assez timide marquée, au niveau de celles-ci, par des gains de population relativement faibles et par des rapports entre villes et villages presque inexistantes. A part quelques déplacements en ville notamment pendant les périodes de traite arachidière, la mobilité des ruraux était encore très réduite et relativement circonscrite.

La période II correspond à l’accession des pays à la souveraineté internationale. Elle est surtout marquée par la mise en place des premières institutions nationales et par une politique d’assistanat (en milieu rural surtout) très importante. Sa fin a été marquée par l’apparition des premières sécheresses (1970-1973) et par la constitution d’importantes vagues de migrations rurales-urbaines.

C'est surtout pendant la troisième période, et avec les Programmes d'ajustement structurel particulièrement, que le processus de réorientation des flux migratoires a démarré. En effet, le désengagement de l'Etat et son corollaire le durcissement continual des conditions de vie surtout au niveau des villes-capitales ont favorisé le développement d'une réelle volonté de retour au village ou à la ville natale chez beaucoup d'immigrants, qu'ils soient temporaires ou de longue durée. Face aux « *crises multiples et à l'Ajustement structurel, les avantages comparatifs des grandes villes ont été réduits et certaines mégapoles sont devenues des lieux de départ, ce que les prévisions n'avaient pas anticipé. De 1988 à 1992, le solde migratoire entre Abidjan et les campagnes ivoiriennes a été négatif, des retro-migrations ont été observées au Cameroun, au Nigéria* » (Dubresson, 2000). Les principaux groupes concernés par ces migrations de retour sont les anciens fonctionnaires, mais aussi les jeunes diplômés. Ce sont eux qui ont le plus attiré l'attention des chercheurs. Issus essentiellement des zones rurales, la plupart d'entre eux n'ont pas hésité à faire le voyage inverse soit pour rentrer définitivement, soit pour développer de nouvelles activités sur place. Dans certains pays, l'émigration urbaine (migration ville-campagne) est même plus ancienne qu'on ne le pense. En Côte d'Ivoire par exemple, une enquête démographique effectuée en 1979 révélait déjà le phénomène (Beauchemin, 2002). Ainsi, la ville de second niveau et le village sont devenus des laboratoires d'expérimentation du développement. A propos des campagnes surtout, A. Dubresson et Raison (2003) soulignent « *la crise et les politiques d'ajustement structurel ont peut-être*

redonné aux campagnes une place qu'elles avaient perdue : leur rôle dans l'alimentation des villes est un moyen de pression sur celles-ci, la restriction des importations leur a ouvert de nouveaux marchés [...], la crise de l'emploi maintien ou renvoie à la campagne des citadins instruits ou formés, dont le rôle est parfois fort appréciable dans l'animation des villages ». Une étude menée par l'IRD et citée par Jeune Afrique (août 2006) confirme parfaitement ce point de vue. Selon celui-ci, « les mouvements de populations depuis les capitales vers le monde rural apparaissent substantiels, allant de 14 % en Guinée à 23 % au Burkina Faso. Nous n'observons plus de migrations massives des campagnes vers les villes... ». De là, le village se promeut et s'érite en partenaire privilégié de la ville la plus proche. Les va-et-vient entre villes de second niveau et campagnes environnantes sont désormais quotidiens et ne se font plus au rythme des saisons. A l'échelle périurbaine, les rapports entre villes et campagnes jusqu'ici étudiés en terme de dominations des premières sur les secondes prennent de nouvelles formes et apportent au périurbain ainsi qu'à ses ressources une valeur ajoutée de plus en plus importante.

CONCLUSION CHAPITRE II

En quarante ans, l’armature urbaine ouest-africaine a considérablement évolué. Suite aux difficultés apparues dans les campagnes au lendemain des indépendances, les grandes villes se sont érigées en réservoirs démographiques favorisant une macrocéphalie urbaine sans précédent. Cependant, l’entrée en jeu des Programmes d’ajustement structurels (PAS) à partir des années 1980 et son corollaire la détérioration des conditions de vie urbaine ont fini par retirer aux grandes villes leur rôle de soupape. Il en a découlé un important mouvement de retour vers les campagnes et les petites villes. Par rapport à ces dernières surtout, le déclin relatif des grandes villes est significatif à deux niveaux : il se traduit par une réorientation des flux migratoires qui se retournent vers elles (petites et moyennes villes) et par la mise en place de nouvelles formes de relations entre elles et leurs localités environnantes. Ainsi, certaines villes secondaires tendent non seulement à contrebalancer la ville principale, mais aussi à devenir de véritables pôles d’orchestration du développement régional et même national.